

ST-JUSTIN

VENDREDI,
11 JUIN 1943.

VOL. XXII,
NO 32.

Rédigé en
collaboration.

L'Écho de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.

—●—

Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
E.-Unis - \$1.50

Rédaction et
administration:

Saint-Justin,
cté Mask.

Pour la défense du mariage

Le 29 juin 1941, la Sacrée Congrégation des Sacraments promulgua une instruction sur les investigations pré-nuptiales. Pour adapter cette instruction à notre région, NN. SS. les Evêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa viennent de publier un mandement. L'instruction et le mandement prescrivent à l'avenir un examen minutieux des futurs époux.

Les fréquentes migrations, les agglomérations urbaines obligent à des précautions autrefois inutiles. Jadis, même un curé de ville connaissait toutes ses ouailles, les paroissiens n'étaient pas des étrangers réciproques et les bans obtenaient toute leur efficacité. Quiconque connaissait un empêchement au mariage, selon la formule consacrée, en avertissait au plus tôt le curé. On avait rarement cette peine: n'osant risquer de voir surgir une opposition, personne ne projetait une union impossible. Heureux temps où le futur et son beau-père à venir allaient ensemble mettre les bans à l'église, tandis que la future restait à la maison par une légitime pudeur.

Dorénavant les deux conjoints devront se présenter au curé ou à son délégué, qui les interrogera séparément, par écrit et sous serment, sur leur âge, la liberté de leur état, l'absence d'empêchements. S'il ne les connaît pas, il devra les identifier par une photographie, signature ou autre pièce d'identité. Il s'informerait s'ils comprennent la nature et les obligations de leur futur état. Il les avertira de ne mettre aucune condition préalable, qui rendrait nul leur mariage et les placerait dans la situation inextricable d'une union invalide, qu'ils ne pourraient accuser de nullité, ayant posé eux-mêmes la cause de cette nullité.

Au besoin, le curé examinera également sous serment d'autres témoins sur la liberté d'état ou de consentement des futurs époux. Dans le cas de mineurs, il questionnera, toujours par écrit et sous serment, leurs parents, tuteur ou curateur, selon le cas, pour s'assurer de leur non-opposition, s'il n'en a pas déjà la certitude. Trois jours au moins devront s'écouler entre la déclaration faite au curé par les conjoints de leur intention de se marier et la célébration du mariage. L'instruction entrera en vigueur le 1er septembre prochain.

Ce luxe de précautions empêchera les mariages précipités, hâlés à la course, ou rendus nuls par quelque empêchement, défaut de forme ou vice de consentement, ceux-là précisément qui risquent de tourner mal et dont on se plaint ensuite: "J'ai agi par impulsion; j'étais mineure; si je l'avais mieux connu; je ne voulais pas me lier pour toujours; il était entendu que nous n'aurions pas d'enfants"; etc. Les procès de nullité de mariage, qui n'ont jamais été nombreux, mais tendaient à se multiplier depuis quelque temps, deviendront extrêmement rares.

L'Eglise, gardienne de la morale, ne se contente pas de prêcher. Elle agit et protège efficacement l'institution du mariage, son indissolubilité surtout et sa fécondité, battues en brèche de tous côtés.

Sera-t-il permis de faire une suggestion? Pour les mariages célébrés dans les religions autres que la nôtre la loi civile exige aussi des publications. Mais on peut s'y marier sans bans, si l'on a obtenu une "licence" de mariage. Cette Loi des licences s'avère trop facile et trop commode. Les licences sont octroyées par des députés nommés par le Conseil des ministres de Québec. Elles dispensent de toute publication et dégagent la responsabilité du ministre qui assiste au mariage. La Loi des licences et le Code civil sont formels sur ce point. "... Le ministre qui a célébré un mariage en vertu d'une semblable licence n'est sujet à aucune action ou responsabilité, pour dommages ou autrement, à raison de l'existence de quelque empêchement légal au mariage, à moins qu'il n'ait eu connaissance de cet empêchement lors de la célébration du mariage" (article 59a du Code civil).

En cas de mariage nul, il semble donc inutile d'incriminer le ministre, quand le coupable — si coupable il y a — est celui qui a octroyé la licence. Celui-ci devrait être quelqu'un de responsable, qui s'assurerait de l'idoneité des conjoints à contracter mariage, et cela par un examen personnel. La loi pourrait aussi exiger un délai de quelques jours entre l'obtention de la licence et la célébration du mariage. Puisque le lieutenant-gouverneur en Conseil assume la responsabilité de permettre des mariages par licence, il devrait nommer à la charge d'émettre ces licences des personnes qualifiées, comme sont par exemple les protonotaires de la Cour supérieure.

Si l'on consultait les statistiques des causes de nullité devant nos tribunaux civils, on verrait que beaucoup de ces mariages ont été célébrés sans bans, avec licence, à la hâte et plus ou moins clandestinement, contre l'esprit, sinon la lettre, de nos lois civiles et ecclésiastiques, qui exigent la publicité.

Cette modification de la Loi des licences ne toucherait pas à la question des mariages mixtes, qui resterait dans le statu quo, mais elle améliorerait une situation dont tous — juges, Protestants et Catholiques — se plaignent: la multiplicité des mariages déclarés nuls.

Le mariage dans notre province est religieux. Catholiques et Protestants veulent qu'il reste tel. Pour cela, gardons-lui son caractère d'acte sérieux, accompli avec réflexion et prudence. (Relations, Juin 1943.)

Vraiment...

—Mon pitou, veux-tu descendre en ville m'acheter des bas?

—A quel magasin, ma minoune? Peut-être là où il y a la belle blonde langoureuse?

—Tiens, laisse faire. Je pense que j'irai moi-même. Tu as bien assez marché aujourd'hui pour te reposer...

* * *

Dans la Beauce, où notre régime de démocratie et de liberté a pourtant laissé s'installer la prohibition absolue, ces messieurs de la police ont poussé le zèle jusqu'à dévionner la malle d'un confrère des hebdomadaires, ainsi que s'en étonne, de justesse, le "Guide" de Ste-Marie. Et le camarade de trouver ridicule qu'on puisse soupçonner un journaliste de vendre de la boisson. Il a bien raison. Il nous est arrivé de voir des confrères acheter une bouteille, voire y goûter. Mais en vendre? Voyons! Nos Mounties perdent du doigté, vraiment, et leur bécote a fait sourire toute la confrérie... Pauvre loi Scott! Quand te sera-t-il donné de te reconnaître...

* * *

"L'Illettré", qui signe dans la presse rurale une chronique marquée au coin d'une belle érudition, nous racontait, jeudi dernier, qu'il avait déjà mangé — et trouvé bon! — rat musqué, siffleux, bête puante, corneilles et autres animaux qui seront peut-être, un jour, offerts à notre appétit, quand il ne nous restera plus de cheval, bien entendu... Scribes faméliques que nous sommes, nous avons tâté, bon an mal an, de la vache enragée mais nous ignorions qu'il restât d'autres issues pour contourner le rationnement de ce que "L'Illettré", désinvolte, appelle les viandes banales... Pourquoi alors nous torturer les ménages à déchiffrer les Guides d'Achat de la charcuterie? De plus savants y perdraient leur latin et tous les bouchers n'ont pas fait de longues études lexicologiques... On croit possible que le gouvernement organise, dans chaque localité, pour l'intelligence du consommateur, une série de vingt cours du soir sur la terminologie des viandes, leurs valeurs comparées et autres sujets complexes. Naturellement ces cours seront gratuits encore que conférés par des experts de l'anatomie bovine...

* * *

Un peu partout, à travers la presse semainière, les confrères s'inquiètent, à bon droit, du manque d'énergie, du peu d'initiative que les autorités, dans chaque localité, mettent à parer à la pénurie du bois de chauffage qui menace d'être plus grande que jamais. L'automne prochain, au train que vont les choses. En effet, on ne s'est guère préoccupé, à date, de s'assurer, dans les bois d'alentour, de droits de coupe suffisants pour alimenter le marché local. On semble se reposer sur les mesures prises par les commerçants de bois qui ne sont plus intéressés pourtant par une industrie qui ne les paie plus comme auparavant.

LA CUEILLETTE BELLEMARE

Amis Lecteurs, avez-vous les 87 premiers numéros de cette Cueillette? Procurez-vous-les à nos bureaux de l'Écho de Saint-Justin. — La collection vous vaudra réduction sur l'achat du livre de la généalogie Bellemare.

1899, La Grand'Mère

872
IX. JOSEPH
HOULE, Agnès (Adrien et Azilda Rivard)
ISSUS: J.-ARTHUR, b 16 août 1900; m 16 mai 1922, à Rose-Alma Roy.
HENRI-AIFRED, b 12 sept. 1901;
M.-ANTOINETTE, b 1 nov. 1902;
J.-JIMMY-WILBREY, b 28 fév. et s en juillet 1904.
M.-GERMAINE, b 22 nov. 1906; m à Yolande Richard, à Montréal.
M.-ANTOINETTE, b 2 janvier 1909; m 14 avril 1941, à Hervé Boulard (Léon et Clara Vézina).
J.-EMILE-LIONEL, b 8 janv. 1911; m 21 oct. 1939, à Juliette Boulard.
J.-ARTHUR-ROBERT, b 31 mai 1913; noyé dans le lac des Piles le 19 sept. 1932.
M.-YVETTE, b 7 mai 1915; m 26 oct. 1939, à Hervé Meunier (Joseph et Aurore Tremblay).
GABRIELLE-RITA, b 19 juin 1917; m 14 juillet 1940, à Maurice Blais (Elzéar et Rose-Ilda Desaulniers).
M.-SIMONNE-Anita, b 3 mai 1920; m 25 mars 1940, à Gérard Lamy, (Alcide et Joséphine Crête).
M.-JEANNETTE-LILIANE, b 10 sept. 1922; s 3 sept. 1923.
1909, 7 janvier, Saint-Jean des Piles

339
Paul VIII

873
IX. ARTHUR, 25 Fusey, Cap-de-la-Madeleine
MARTIN, Louise (Delphis et Lucie Gélinas)
ISSUS: LIONEL-JOSEPH-ARTHUR, b à Grand'Mère, le 29 déc. 1909; s 24 juillet 1910.
M.-SIMONNE, b 19 nov. 1911;
J.-ARTHUR-AURICE, b 8 juin 1912; m 27 mai à Blanche Martel.
J.-ALBERT-EDOUARD, b 7 juillet et s 24 sept. 1913.
J.-ARTHUR-EVEN, b 4 août 1914; m 31 mai 1937, à Florence Francoeur.
J.-LOUIS-ROGER, b 18 oct. 1915; m 10 juin 1936, à Laura Gélinas.
SIMONNE-ANITA, b 7 fév. 1918; m 14 juillet 1940, à Fernand Boisvert.
J.-ALBERT-CLAUDE, b 9 avril 1927;
1914, 11 mai, Yamachiche

339
Paul VIII

874
IX. EUGENE
LAFONTAINE, Emélie-Anna (Adolphe et Emélie Villemure)
ISSU: Gaston, b à Grand'Mère le 31 oct. 1921.

339
Paul VIII

LE PARTI COMMUNISTE CANADIEN

Quel effet la disparition du Comintern aura-t-elle sur les Partis communistes des différents pays? Il est trop tôt pour porter un jugement définitif mais un fait déjà semble certain, c'est que presque partout ces Partis subsisteront et poursuivront leur oeuvre. Ainsi l'ont déclaré aussitôt plusieurs de leurs chefs, entre autres Earl Browder aux Etats-Unis et Tim Buck au Canada. Ils prétendent même, tous les deux, que dès 1940 leurs partis avaient rompu tout lien avec le Comintern et jouissaient d'une direction purement nationale. Ceci, on l'avouera, n'est pas rassurant pour l'avenir. On rendait Moscou responsable des attitudes antipatriotiques et des menées subversives de ces partis S'ils ont agi d'eux-mêmes depuis 1940, la disparition du Comintern n'autorise aucun changement à leur égard de la part de ceux qui ne veulent pas voir le communisme régner chez nous. C'est ce qu'a bien compris le parti travailliste anglais qui vient de refuser de nouveau au lendemain du décret de Staline, d'accepter le Parti communiste dans ses rangs.

De Damien Jasmin (La Propriété privée et les systèmes opposés), cette définition bien ramassée: Le socialisme d'Etat, aussi appelé étatismisme, n'est ni plus ni moins que le procédé par lequel l'Etat s'efforce de se substituer peu à peu aux individus dans la possession de tous les biens ou l'administration de toutes les fortunes, surtout dans la gestion de la grande industrie... Le Socialisme d'Etat signifie l'ingérence graduelle et dissimulée du pouvoir public dans tous les domaines des affaires qui doivent demeurer privés.

Dans le même ouvrage, Jasmin décrit l'infiltration du socialisme d'Etat: "Il s'infiltré dans toutes les sphères de la société par les détours les moins perceptibles. Après s'être introduit insensiblement, il a, à un moment donné, un tel pouvoir, que les citoyens, un beau matin, s'aperçoivent qu'ils sont ficelés, muselés, réduits à une telle impuissance qu'ils ne pourront se libérer sans une sorte de miracle providentiel".

JEAN LAMBERT

A la mémoire de C.-J. Magnan

(11 novembre 1865 — 2 juin 1942)

Premier anniversaire de son décès

Nomenclature complète de ses ouvrages

Le vide causé par la disparition d'une homme d'oeuvres, à la charité ardente, au coeur noble, à la généreuse obligeance, ne se comble pas, surtout chez ceux qui ont profité de son aide précieuse et désintéressée. Après sa mort, il laisse un vivant souvenir enlaid dans la mémoire de ses contemporains et l'écho de sa vie se répercute dans ses oeuvres qui demeurent.

Il y a exactement un an, mardi 2 juin 1942, disparaissait de la scène québécoise un homme dont les principes et les actes signifiaient droiture, probité, charité et compétence. Nous avons nommé Charles-Joseph Magnan, de Québec, ex-inspecteur général des écoles normales catholiques de la Province de Québec et jusqu'à son trépas, président général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Canada.

M. Magnan, figure distinguée et sympathique, personnifiait dans toute l'acception du mot le prototype du gentilhomme accompli à l'idéal élevé, aux généreuses aspirations du chrétien convaincu et du patriote intrépide et agissant!

Soit dans le domaine social, de la charité comme dans celui de l'éducation, où il était reconnu comme une autorité en matière scolaire, tous ceux qui venaient en contact avec M. Magnan, et ils étaient légion, appréciaient et bénéficiaient de sa native bonté d'apôtre laïque.

Idéal éducateur, M. Magnan le fut. De sa forte personnalité émanait une bienveillance tout à fait exceptionnelle, bienveillance définie si bien par le Chanoine Schorderet et que feu M. C.-J. Magnan possédait et démontrait en toute occasion: "La bienveillance, c'est la patience enveloppée d'amour, c'est la charité qui rayonne dans le regard, dans le sourire, dans les paroles, dans les mouvements, dans toute la manière d'être".

Homme cultivé, disert et doué d'une mémoire étonnante, l'ex-inspecteur général des écoles normales catholiques était un répertoire vivant pour le personnel enseignant et bien d'autres... qui venaient le consulter. Son affabilité, sa mansuétude et son constant optimisme produisaient l'affection admirative de tous ceux qui l'approchèrent.

Par la plume et la parole, M. C.-J. Magnan a semé le bon grain toute sa vie dans le champ de l'apostolat. Le grain de sénévé qu'il a mis en bonne terre ici-bas a dû lui rapporter cent pour un devant Dieu! Soixante ans consacrés à l'éducation de la jeunesse, (1881 à 1941), cinquante et un ans voués aux pauvres déshérités par l'intermédiaire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, (1891-1942), dont il fut pendant quarante-deux ans l'âme dirigeante, tels sont les deux faits saillants généraux qui caractérisent, dans toute son ampleur significative, la vie si bien remplie du Commandeur C.-J. Magnan, unanimement regretté!

La fructueuse et longue carrière d'éducateur de feu C.-J. Magnan est l'une de celles que l'on doit citer en exemple à tout jeune instituteur sérieux. (1) Par sa seule valeur personnelle et un labeur incessant, il a brillé au premier rang dans la sphère où la Providence l'avait appelé. Il quitta Ste-Ursule, comté de Maskinongé en 1883 pour embrasser la carrière de l'enseignement à laquelle il resta toujours fidèle.

Il fut le premier instituteur canadien français à être admis à la Société Royale du Canada et il fit un stage à la présidence de la section française de cette association.

Les multiples écrits et les éloquentes discours pleins de verve de C.-J. Magnan sont des preuves de l'activité débordante qu'il déployait dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels, sociaux et patriotiques. Les cinquante-huit volumes de sa revue pédagogique "L'Enseignement Primaire" (1880 à 1937), collection rare et précieuse, sont une mine de renseignements de toutes sortes particulièrement à ce qui a trait à l'enseignement primaire chez-nous. Cette collection est une encyclopédie très documentée beaucoup utilisée par tous ceux qui sont avides de recherches.

M. C.-J. Magnan a employé ses talents en faveur des bons combats qu'il a soutenus vaillamment et des nobles causes qu'il a servi avec persévérance. Honneur et hommage à sa mémoire. Il a bien mérité de la Patrie! Sainte-Ursule, sa paroisse natale, et l'École Normale Laval de Québec, où il a été élève et professeur, deux endroits dont il était profondément attaché et dont il parlait souvent en termes élogieux, garderont un souvenir impérissable de celui qui s'est signalé aux siens d'une façon particulière par ses succès et par ses reconnus et loyaux services.

Il n'est plus! Mais le prolongement de sa bienfaisante influence se fait sentir encore dans maints milieux. Il fut à la peine, à la tâche sa vie durant pour la Vérité. Que le Grand-Maitre lui donne maintenant la jouissance de l'Eternelle Lumière, partage des élus au royaume du Tout-Puissant!

Au cimetière Belmont à Québec, à l'ombre de la croix gage d'espérance, M. le Commandeur C.-J. Magnan dort son dernier sommeil! Nous faisons nôtres les paroles d'Octave Crémazie, donnant fréquemment

"... du souvenir ressuscitant la flamme,
"Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,
"Ces doux parfums du ciel qui consolent les morts."

Jean LAMBERT

Mercredi, 2 juin 1943.

1. — Pour notes détaillées biographiques sur feu M. le Commandeur C.-J. Magnan, voir:

"Le Soleil" de Québec, 14 septembre 1900.

"La Presse" de Montréal, 27 août 1931.

"L'Événement" de Québec, 29 août 1931.

"Le Bien Public" des Trois-Rivières, 3 septembre 1931.

"L'Écho de Saint-Justin", de Saint-Justin, comté de Maskinongé, numéro 11 — septembre 1931.

"Le Bulletin Paroissial" de la paroisse Notre-Dame du Chemin de Québec, numéro de septembre 1931.

(Notes biographiques publiées à l'occasion de ses noces d'or d'éducateur). "L'Enseignement Primaire", organe officiel du Département de l'Instruction Publique de la Province de Québec, numéros de juin et de septembre 1942. (Ecrits louangeurs sur C.-J. Magnan, qui a été l'inépuisable et judicieux directeur-proprétaire de cette revue pédagogique pen-

dant 47 ans (1890 à 1937), par la compétente et délicate directrice actuelle de ce périodique, Mademoiselle Cécile Rouleau).

Articles élogieux, éditoriaux et autres, parus dans maints journaux au lendemain du décès du Commandeur C.-J. Magnan, de Québec, entre autres: "Le Devoir", 3 juin 1942; Omer Héroux; "L'Action Catholique", 4 juin 1942; Eugène L'Heureux; "Le Droit", 4 juin 1942; Charles Gauthier; "La Presse", 4 juin 1942; "L'Action Catholique", 6 juin 1942; R. P. V. Lelièvre, O. M. I., à la radio; "Le Soleil" et "L'Événement Journal", 6 juin 1942; "La Patrie", 7 juin 1942; Léon Gray; "L'Écho de Saint-Justin", Saint-Justin, comté de Maskinongé, 10 juillet 1942; Richard Lessard, N. P.; les revues: "Les Fleurs de la Charité" de Québec, juillet 1942; P.-A. Lamontagne, S. V.; "Le Patro" de Québec, Montréal, Saint-Hyacinthe, juillet 1942; C.-H. Audet, S. V.; "La Voix Nationale" de Montréal, août 1942; Abbé Elie-J. Auclair; "L'École" de Montréal, septembre 1942; Révérend Frère Damase, F. I. C., etc., etc.

J. L.

C.-J. MAGNAN DE QUÉBEC

(11 novembre 1865 — 2 juin 1942)

Liste complète de ses oeuvres littéraires et pédagogiques

1887 — 10 novembre — "La Paix" de Trois-Rivières, journal qu'il fonde à l'âge de 22 ans et il en est le directeur-rédacteur jusqu'au 9 novembre 1888.

1888 — "L'Enseignement Primaire". — Questions diverses.

1890 — à juin 1937 — "L'Enseignement Primaire", revue pédagogique mensuelle de 64 pages par mois et parfois plus (47 volumes); depuis sa fondation 1880 à 1937 (58 volumes).

1893 — "Cours de pédagogie", supplément pédagogique à la revue "L'Enseignement Primaire" (septembre 1893 à avril 1894).

1894 — "Polémique à propos d'enseignement".

1895 — "Manuel de droit civique".

1896 — "Manuel de droit civique" (édition simplifiée).

1896 — "La Bibliothèque Canadienne-Française" (revue mensuelle littéraire et artistique).

1896 — "Les Nocés d'Or de la Société de Saint-Vincent-de-Paul" (en collaboration).

1898 — "A Travers les Beaux-Arts".

1899 — Etudes pédagogiques: (brochures)

a) "L'enseignement de la lecture".

b) "Importance et Nécessité de la Préparation de la Classe de chaque jour".

c) "Du rôle de la Dictée à l'École Primaire".

d) "L'Enseignement Intuitif".

1900 — "Mon Premier Livre" (en collaboration).

1901 — "Pédagogie Pratique et Théorique" (en collaboration).

1903 — "Honneur à la Province de Québec". — Mémorial sur la question scolaire.

1904 — "L'École Rurale", revue d'enseignement agricole, illustrée, supplément à la revue "L'Enseignement Primaire" (septembre 1904 à juin 1905).

1904 — "Le Drapeau National des Canadiens français" (en collaboration).

1905 — "Organisation politique et administrative du Canada".

1907 — "Instruction Civique".

1907 — "L'Analyse grammaticale et l'Analyse logique".

1908 — "Noces d'Or de l'École Normale Laval de Québec" (en collaboration).

1909 — "Pédagogie Pratique et Théorique". — Nouvelle édition augmentée considérablement (en collaboration).

1909 — "Les Ecoles normales et les Ecoles primaires en France, en Suisse et en Belgique".

1910 — "Nouvelle Méthode de Langue Française". — 1er livre (en collaboration).

1910 à 1940 inclusivement — "Rapports Annuels du Conseil Supérieur de la Société de Saint-Vincent-de-Paul du Canada" (17 rapports substantiels sur ces trois entières durées décennales).

1911 à 1940 — "Rapports Annuels sur les Ecoles Catholiques de la Province de Québec" (18 rapports, 1911 à 1929) — "Rapports Annuels Sur les Ecoles Normales Catholiques de la Province de Québec" (12 rapports, 1929 à 1940).

1912 — "Nouvelle Méthode de Langue Française". — 2ème livre (en collaboration).

1917 — "Au Service de Mon Pays" — Discours et Conférences — (volume de 536 pages).

1918 — "Le Chez-Nous du Soldat au Loyola à Québec" (Règlements).

1919 — "A Propos d'Instruction Obligatoire".

1919 — "Réponse de M. C.-J. Magnan", inspecteur général des écoles catholiques de la Province de Québec, "à un discours de M. T.-D. Bouchard", député de Saint-Hyacinthe, "sur l'Instruction obligatoire".

1919 — "Le Docteur Joseph Painchaud", fondateur de la première conférence de Saint-Vincent-de-Paul à Québec.

(suite en page 11)

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52

Hamilton Heaton, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE

Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820

TROIS-RIVIERES

La Cie de Quincaillerie — LORANGER —

1337 est, Avenue Mont-Royal,
MONTREALFerrerierie de construction
Articles de Sport — Outillage
— Peinture — Papier tentureSPECIALITE: Papier à
couverture et papier imitation de
brilque.Nous répondons avec em-
pressement à toute demande
de prix.

PROPRIETAIRE D'ETALONS

M. J. Bte Grenier, Rang du Petit-Bois doit informer sa nombreuse clientèle que comme par le passé il possède deux magnifiques étalons dont: un Belge couleur café, classé A; et aussi un Canadien noir, classé A.

Ceux qui désirent l'encourager seront tous les bienvenus. Merci d'avance!

— AVIS —

Aux propriétaires de balayuses

"Electro-Lux"

Pour service et réparation veuillez vous adresser à:

A. FOURNIER

1204 Ste-Marie Trois-Rivières
Tél.: 3763 ou 2014

CHALET A VENDRE

Magnifique chalet d'été, avec garage, situé à l'Île St-Ignace, en face de la résidence de l'Hon. Cardin.

Vendra à bonnes conditions.

S'adresser à:

J. L. RINGUETTE

4386 Brébeuf, Montréal, Qué.

MAISON A VENDRE

Village St-Barthélemi, sur la route du C.P.R., en face de la Crémierie Coopérative.

Maison et dépendances, terrain de 75 x 77 pieds. Prix \$850.00

S'adresser à:

M. Hector Vilandré, (2e voisin)
St-Barthélemi, Cté Berthier, Qué.

ou à:

M. Emile Roussin,
6718 Drolet, Montréal, Qué.

ACHETEURS DE BOIS

Tous ceux qui auraient du bois sec ou vert à vendre, soit: Bois blanc de 1 ou 2 pouces d'épaisseur ou planches de pin, n'importe quelle quantité, feront bien de s'adresser à:

Manufacture de jouets de
Maskinongé.

Tél.: 19 Maskinongé, Qué.

Tél.: 24

EUGENE FARLEY

Marchand Général

Epicierie et peinture

Spécialité: Engrais de toutes sortes. Toujours en mains les fameuses moulées balangées "GUERTIN" au plus bas prix du marché.

St-Barthélemi, Qué.

Le congrès national du Tiers-Ordre Franciscain

Les 7, 8, 9, 10 octobre prochain, à Montréal, sous le haut patronage de S. E. Mgr Joseph Charbonneau, Archevêque de Montréal, aura lieu un Congrès National du Tiers-Ordre Franciscain des trois obédiences de l'Ordre de Saint François: Conventuels, Capucins et Observants. Voici la lettre de Monseigneur l'Archevêque au Commissaire Provincial du Tiers-Ordre au Canada:

Archevêché de Montréal
 le 6 mai 1943.

Très Rév. Père
 Léon-Pascal Leblanc, O.F.M.,
 Commissaire provincial du
 Tiers-Ordre Franciscain,
 2080 ouest, Dorchester,
 Montréal.

Mon cher Père,

Nous acceptons volontiers le patronage et la présidence de votre Congrès National du Tiers-Ordre Franciscain.

De tout temps les Souverains Pontifes ont encouragé et béni les catholiques qui s'enrôlent sous la bannière du Patriarche d'Assise. Benoît XV en particulier en a fait le patron céleste de l'Action Catholique et Pie XI, en rappelant cette proclamation au monde entier, disait: "Que nos fils dévoués unissent par conséquent leur voix à celle des nombreux fils de saint François, pour rappeler et glorifier ses actes, ses vertus, son esprit. Rejetant le mensonger portrait que se font de cet homme séraphique les fauteurs modernes d'erreurs de quelques mondains ou mondaines raffinés, tous les chrétiens auront à coeur d'imiter et de revêtir cette forme de sainteté que saint François avait choisie lui-même et qui est tout imbu de la charité et de la simplicité évangélique."

No 3 bénissons ce congrès et nous en attendons les plus grands fruits.

A l'école de saint François nos fidèles se pénétreront davantage de l'esprit du Christ, et s'appliqueront mieux encore à donner sa place à Jésus-Christ dans la famille et dans la société.

Les vertus chrétiennes seront à l'honneur pour le plus grand bien de notre pays.

Agréer l'expression de mes sentiments religieusement dévoués.

(signé) **Joseph CHARBONNEAU**
 Archevêque de Montréal.

L'Archevêque de Montréal indique clairement le but du Congrès: Pénétrer davantage les fidèles de l'esprit du Christ à l'école de François d'Assise et donner encore mieux sa place à Jésus-Christ dans la famille et dans la société.

Le sujet est d'importance et doit être étudié à son mérite selon les directives qui viennent de la hiérarchie. Il intéresse les enfants des trois Ordres de saint François sans doute, puisque l'initiative part du Commissariat du Tiers-Ordre au Canada; mais il doit intéresser tout autant prêtres et fidèles, puisque tous les croyants véritables sont également désireux de se pénétrer de l'esprit du Christ, que l'Eglise consacre la manière qui a réussi à François et qu'Elle reconnaît en ce grand Saint un maître dans l'art de communiquer ses convictions.

Poursuivons donc avec ardeur le but du Congrès fixé par l'autorité: dans la mesure où l'at-

teindront Tertiaires et Fidèles grâce au bienveillant concours du clergé, nous ferons notre part pour remédier aux maux présents. Que le Christ élève les individus à son niveau, Il transposera de même sur le plan surnaturel la famille, la paroisse, la cité, la nation; et du coup surgira l'Ordre Nouveau qui hante les esprits à l'heure actuelle, mais que trop de chrétiens même tentent d'édifier sans Christ. "Il n'y a pas de salut ailleurs que dans le Christ", dit l'Ecriture, il n'y aura donc espoir de salut dans le désarroi du jour, que si, à l'exemple de François, nous savons nous pénétrer de l'esprit du Christ. "Vivre pour moi, dit Saint Paul, c'est le Christ". (Phil. 1, 21).

P. Ferdinand Coiteux, O.F.M.
 Secrétaire
 du Commissariat du T.O.

PLUS RIEN N'IMPORTE,

SAUF LA VICTOIRE

Les hebdomadaires et le temps présent

Radio-Canada crée une nouvelle tribune, sous cette rubrique. M. Lionel Bertrand, journaliste, député, en fera l'inauguration le mercredi, seize juin.

Un double objet

La Société Radio-Canada a invité les rédacteurs en chef de nos principaux hebdomadaires à donner des causeries à Radio-Canada. Elle se propose ici un double objet. C'est d'abord de faire connaître les noms de journalistes parfois trop ignorés du grand public et aussi la région où ils poursuivent leur carrière. Il y a déjà à Radio-Canada la chronique du samedi, chronique consacrée aux hebdomadaires ruraux, dans son genre une espèce de courrier des campagnes. La nouvelle tribune diffère essentiellement de l'autre en ce sens que les rédacteurs feront connaître

ce qui se fait chez eux plus particulièrement ou égard aux choses de guerre comme la vie dans un centre d'entraînement, — infanterie, marine, aviation, etc., — le travail dans les usines, la participation de leurs concitoyens aux oeuvres diverses nées des circonstances de l'heure, etc.

Cette tribune qui paraît à l'heure sous la rubrique "Les hebdomadaires et le temps présent" sera inaugurée le mercredi, 16 juin, à 10.15 h. du soir, par M. Lionel Bertrand, directeur de la Voix des Mille-Iles de Sainte-Thérèse et président de l'Association des Hebdomadaires de la province de Québec. M. Bertrand expliquera l'objet de cette chronique et le rôle de la presse hebdomadaire au Canada français.

Les conférenciers ont été choisis dans toutes les régions du Québec. En préparant la liste des noms, on a procédé par ordre alphabétique. C'est ainsi que les deux autres conférenciers au cours de juin seront M. Georges Bonin, de l'Eclairer, Beauveville et M. E. Dallaire, de l'Echo du Saint-Maurice, de Shawinigan Falls.

HUIT JOURS D'EXERCICES SPIRITUELS POUR LES PRÊTRES

L'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, Mgr d'Hulst, qui faisait chaque année les Exercices spirituels de saint Ignace, a écrit: "Le prêtre, plus encore que le fidèle, explorera avec admiration toutes les parties des Exercices; il apprendra dans les annotations, dans les additions, dans les règles du discernement des esprits, dans la méthode de l'élection, dans toutes les annexes de cette incomparable stratégie spirituelle, avec l'art de se perfectionner lui-même, celui de conduire les autres."

Ce sont ces Exercices que le clergé canadien est invité à faire durant huit jours, sous la direction du R.P. Joseph Ledit, S.J., du lundi soir 21 juin au mercredi matin, 30, au collège Brébeuf, Montréal. On est prié d'adresser son adhésion au R.P. Recteur, Collège Jean de Brébeuf, Chemin Ste-Catherine, Montréal.



VOUS DEVEZ FAIRE VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LE REVENU 1942 AU PLUS TARD LE 30 JUIN

...SI, CÉLIBATAIRE, vos revenus nets ont dépassé \$660.
 ...SI, MARIÉ, vos revenus nets ont dépassé \$1200.

Dans le cas de revenus d'au plus \$3000, se procurer deux (2) exemplaires de la formule simplifiée T. 1 Spéciale. Dans le cas de revenus excédant \$3000, se procurer trois (3) exemplaires de la formule T. 1 Générale.

Les dollars provenant de l'impôt sur le revenu ne serviront pas à des fins ordinaires... ce seront des facteurs de la Victoire... Ils nous aideront à vaincre. L'impôt sur le revenu est équitable puisque chacun est taxé selon ses moyens.

D'après la nouvelle méthode adoptée cette année, vous acquittez votre impôt au fur et à mesure que vous touchez votre revenu. La réduction de l'impôt de 1942 a rendu possible l'application de cette mesure.

Dans la plupart des cas, la plus grande partie de l'impôt ainsi réduit aura déjà été payée, au moyen des retenues de salaire ou des versements périodiques effectués à l'égard de 1942. Un tiers de la différence restant due est payable le 30 juin et le solde, au plus tard le 31 décembre 1943.

Vous devez faire une déclaration de vos revenus et acquitter votre impôt en entier afin d'établir votre droit au remboursement, après la guerre, de

la partie de l'impôt qui représente de l'épargne. Si vous touchez un traitement ou un salaire, votre employeur peut probablement vous fournir des formules d'impôt sur le revenu; sinon, vous vous en procurerez au bureau de poste ou au bureau de l'Inspecteur de l'impôt sur le revenu de votre district.

Plus de 2,000,000 de Canadiens feront des déclarations et paieront l'impôt. Évitez l'encombrement des derniers jours. Si vous différez, la maladie ou quelque autre circonstance imprévue vous empêchera peut-être de produire votre déclaration à temps. Ne vous exposez pas à payer l'amende; produisez votre déclaration DÈS MAINTENANT.

CULTIVATEURS

Vous devez annexer à la formule de déclaration T. 1 Spéciale ou T. 1 Générale, soit un état détaillé de vos revenus bruts et de vos dépenses, soit la formule supplémentaire T. 1, à l'usage des cultivateurs. La formule supplémentaire T. 1 indique en détail les revenus et dépenses d'une ferme, et constitue un guide pour l'établissement de votre revenu net réel. On se procure des formules au bureau de poste ou chez l'Inspecteur régional de l'impôt sur le revenu.



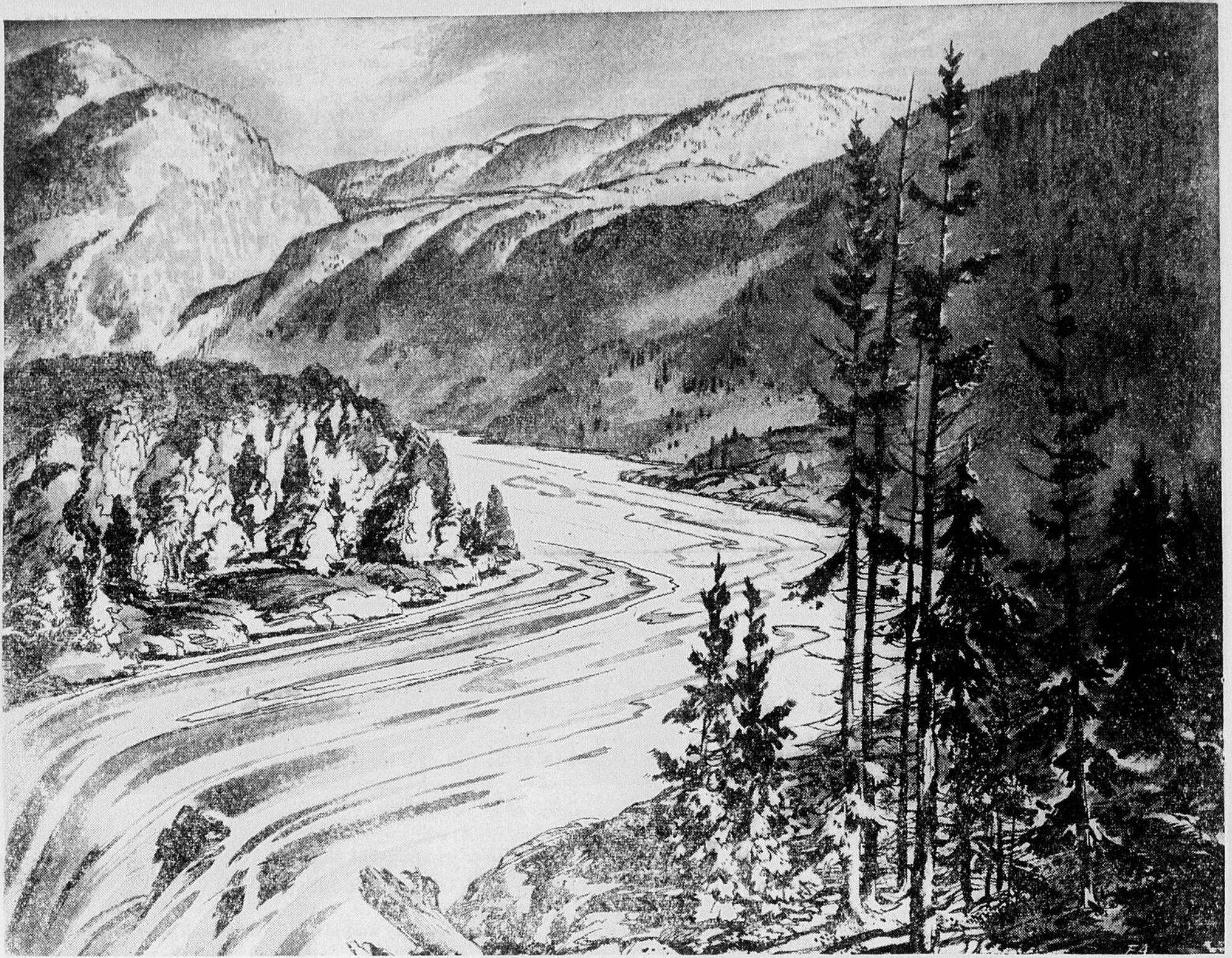
Afin de vous aider à remplir votre déclaration de l'impôt sur le revenu, l'on vient de publier une brochure intitulée "Guide des cultivateurs en matière d'impôt sur le revenu 1942" qui tient compte des conditions inhérentes à l'exploitation d'une ferme. On se procure gratuitement cette brochure de l'Inspecteur régional. Si vous ignorez son adresse, inscrivez simplement sur votre enveloppe: Inspecteur régional de l'impôt fédéral sur le revenu.

Faites votre déclaration maintenant - Évitez l'amende

DOMINION DU CANADA - MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

COLIN GIBSON,
 Ministre du Revenu National

C. FRASER ELLIOTT,
 Commissaire de l'impôt sur le Revenu



Un fleuve d'or

NUIT ET JOUR, le St-Maurice déverse un flot ininterrompu de dollars dans la bourse des citoyens du Québec. Au cours des dix dernières années, près de 70 millions de dollars ont été payés en salaires aux employés de l'industrie électrique. Pour y arriver il a fallu harnacher les rapides et les chutes d'eau de la province.

La contribution indirecte du grand cours d'eau à la prospérité générale a été encore plus grande; chacun en a tiré son profit.

L'énergie électrique à bon marché est l'aimant qui a attiré de nouvelles industries dans la

province. Ces industries ont fourni aux gens du Québec les moyens de trouver plus d'emplois lucratifs dans les confins de la province. Le développement industriel a changé des villages en villes et des villes en grands centres. Chaque nouvel arrivé amène avec lui sa femme et ses enfants qu'il faut loger, nourrir, vêtir et chauffer.

Le menuisier, le constructeur, l'agriculteur, l'épicier, le drapier, le charbonnier se ressentent tous favorablement de sa venue.

Le St-Maurice a vraiment été un fleuve d'or pour les habitants de la province de Québec.

SHAWINIGAN EN GUERRE

Dès le début des hostilités, la Shawinigan était en mesure de fournir l'énergie électrique qu'il fallait pour rencontrer instantanément les besoins des industries de guerre essentielles qui travaillent aujourd'hui sans répit dans la province de Québec.



THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

De même que Québec sert les Nations Unies, la Shawinigan sert le Québec

DDG

NOUVELLES LOCALES

AU PROCHAIN NUMERO

Faute d'espace, il nous faut remettre au prochain numéro la reproduction du procès-verbal de la dernière séance régulière du Conseil Municipal, tenue lundi soir le 7 juin.

RECEPTION DE CROISES

Dimanche le 6 juin après les Vêpres avait lieu une première réception dans la Croisade Eucharistique. La cérémonie a été des plus solennelles et des plus impressionnantes.

Les croisés ont exécuté eux-mêmes le magnifique chant préparé spécialement pour la circonstance.

La Révérende Mère Supérieure a droit à nos félicitations et à nos sincères remerciements.

Membres de la Croisade:

Chef de la croisade: Carufel Rolande.

Apôtres: Gagnon Gilberte, Gagnon Yvette, Lafrenière Marcelle, Laurent Laure, Casaubon Gaston, Gagnon Ovide, Vertefeuille Paul-Yvon.

Croisés: Bastien Armand, Bastien Maurice, Carufel Jean-Jacques, Clément Jean-Jacques, Lamothé Réal, Paquet Paul-Emile, Plouffe Gilles, Plouffe Guy, Bastien Jeannine, Bussièrès Françoise, Carufel Aline, Casaubon Jeannine, Casaubon Thérèse, Casaubon Yvette, Chapdeleine Lise, Clément Estelle, Clément Marie-Marthe, Clément Simone, Gagnon Françoise, Gagnon Georgette, Gagnon Louise, Lafrenière Gilberte, Lemire Jeanne-Mance, Lessard Marielle, Lessard Pauline, Morin Madeleine, Paquet Madeleine, Sicard Huguette.

Croisillons: Bellemare René, Brissette Claude, Savoie Jean, Casaubon Réjeanne, Clément Huguette, Gagnon Rolande, Lemire Yolande, Castonguay Lucienne.

L'AIDE A L'ACADIE

Les souscriptions en faveur de l'Aide à l'Acadie vont bon train à travers la paroisse. On sait que cette campagne a été inaugurée au cours de cette semaine par les Chevaliers de Colomb, et tout laisse prévoir qu'elle sera couronnée de succès. Tous les gens font bon accueil aux sollicitateurs bénévoles et se montrent généreux pour nos frères acadiens, qui, depuis longtemps, auraient dû posséder leur journal français et catholique qui garantira leur survivance.

Les deux premières souscriptions furent celles de M. le curé Grimard au montant de \$10.00 et du sous-conseil des Chevaliers de Colomb, également de \$10.00.

JOURNEE APOSTOLIQUE

N'oublions pas la grande démonstration qui aura lieu, dimanche après-midi, à Louiseville, à l'occasion de la "Journée Apostolique" organisée par les Anciens retraitants du Vicariat Forain.

Programme

10 A 11 1/2 h. Réunion générale en face de l'église de Louiseville, et grande procession par les rues de la ville.

20 Bénédiction du Saint-Sacre-

ment dans la cour du collège.

30 Mot d'ordre de la Fédération par le Dr Tétrault.

40 Drame Social — La Maison de Paix 1er acte.

50 Allocution de M. le Notaire Ladouceur.

60 Drame Social 2e et 3e acte.

INSIGNES A VENDRE

A l'occasion de la "Journée Apostolique", des insignes sont en vente chez M. Hector Deshaies ou au bureau de la Cure au prix de 10 cts.

ETAT DES CULTURES DANS LA REGION

Cinq ou six jours de beaux temps suffiront pour terminer les semailles. Les premières céréales et le lin commencent à lever. Les prairies et les pâturages sont dans les meilleures conditions possibles et le trèfle est abondant. Les animaux sont au pâturage depuis une dizaine de jours et la production laitière s'améliore rapidement. Le départ général de la végétation se fait dans des conditions excellentes.

CONSTRUCTION

M. Oscar Paquet et son fils Léo sont actuellement à reconstruire le restaurant "A L'AURORE" située sur la rue St-Laurent à Louiseville, et qui avait été rasé par les flammes au cours de l'hiver dernier.

DECES D'UN DES NOTRES

Nous sommes informés de la mort d'un ancien citoyen de St-Justin, M. Edmour Doucet, décédé subitement à l'aéroport d'Assiniboia, Sask., le 24 mai dernier, à l'âge de 50 ans. M. Doucet était marié à Clarendine Bibeault, et père de trois enfants. Il laisse aussi dans le deuil ses frères Xavier et Arthur de St-Justin, William de Beauharnois, Adélarde de Montréal; deux sœurs: Florida, Mme Jos. N. Bellemare de St-Justin, et Emma, Mme Adélarde Dauphinais de Maskinongé. Nos sympathies à la famille.

COMMUNION SOLENNELLE

Le 3 juin, fête de l'Ascension, eurent lieu à 7 hrs, communion solennelle et messe dialoguée par les élèves du Couvent.

Dans l'après-midi après les Vêpres, Profession de foi et promesses de vie chrétienne. Ont obtenu leur diplôme:

Avec Excellence: Armand Bastien, Madeleine Paquet, Gilberte Lafrenière et Marie Marthe Philibert.

Avec Grand'Distinction: Jean Jacques Clément, Gérard Philibert, Rolande Carufel et Jeannette Philibert.

Avec Distinction: Gilles Plouffe, Yvette Casaubon, Rachel Lessard et Marie Laure Lefebvre.

Avec succès: Claude Sicard, René Drainville, Hubert Mandeville, Cécile Philibert et Marguerite Savoie.

Avec Satisfaction: Fernand Philibert et Maurice Lefebvre.

GRAND MESSSES

Semaine du 13 juin

Lundi, pour les âmes par un particulier.

Mardi, pour Clara Paquet (quête au service).

Merc., pour Wilfrid St-Antoine, par son épouse.

Jeudi, pour Ovide Philibert, par Albert Philibert.

Vendredi, par Mme Chs. Francoeur, pour ses parents défunts.

Samedi, aux intentions des donateurs pour leurs parents défunts.

VA ET VIENT

Le prof. et Mme Jean-Marie Ayotte de Shawbridge étaient de passage chez M. Jos. N. Bellemare, dernièrement.

M. Ernest Villeneuve de Sorel est venu passer la fin de semaine dans sa famille.

M. et Mme Clément Paquet de Dupuy, Abitibi, de passage chez M. P. O. Paquet, au début de la semaine.

M. et Mme Jos Langlois N.P. sont allés à Varennes, le jour de l'Ascension.

M. et Mme Chs Ed. Villeneuve N.P. de Gently, de passage à St-Justin, récemment.

M. et Mme Pierre Boisvert, leurs fils René et Roger, ainsi que MM. René Lorrain et Chs A. Milot de Louiseville de passage à St-Justin mercredi, se rendaient visiter les ateliers de l'Echo.

Mlles Henriette Marchand, Thérèse Gélinas et Germaine Cloutier, ainsi que MM. Laurent Doyon, Marc-Aurèle et Raymond Gélinas, tous de Shawinigan, de passage à St-Justin, dimanche dernier.

M. et Mme W. H. Gagné, M. et Mme Albert Gagné et leurs enfants Pierrette et Claude sont allés passer la fin de semaine à Montréal.

M. Marcel Casaubon de Lanoraie était à St-Justin, mardi.

M. Idéla Lafrenière de Monument Giffard, près de Québec, est venu passer la fin de semaine à St-Justin.

M. et Mme Napoléon Gaboury, leur fille Madeleine et leur fils Bertrand sont allés à Chaudière Station dernièrement, chez M. et Mme Lucien Baron, où Mlle Madeleine séjournera pour quelque temps.

M. et Mme Pierre Villeneuve et leur bébé Michel de St-Léonard d'Aston, chez M. Napoléon Gaboury, récemment.

M. et Mme Joseph Dupuis, M. et Mme Oscar Pelletier ainsi que MM. Philippe Patry et Rosaire Laporte de St-Lin en visite chez M. Aimé Dupuis dimanche dernier.

Mlles Lucie Alarie et Annette Lebeau de Maskinongé accompagnés de leurs amis Messieurs Germain Lebeau de St-Barthélemy et Ernest Alarie rendait visite à M. et Mme Ange-Albert Alarie de Sorel jeudi dernier.

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIÉ
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-

TRE SERVICE

8 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

SATISFACTION GARANTIE

TEL. 16

SALON DE COIFFURE

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m.

TELEPHONE:

LAncester 1788

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE

367 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL.

Tél.: 902 s 1-4.

Arthur Paquet

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Service rapide
ST-JUSTIN, P. Q.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES
Assortiment considérable et varié
dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél.: 902 s 4.

Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION
Prix modérés
SAINT-JUSTIN, P. Q.

TEL. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

SALON DE COIFFURE

"Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité
Pour appointments, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard
Tél.: No. 3 Maskinongé.

Tél.: 900 s 5.

Adrien Bastien

Transport Général

Deux camions à la disposition du public.
Service rapide et prix modérés.
ST-JUSTIN, P. Q.

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin:

TOUS LES JOURS

(y compris le dimanche)

Pour Montréal 6.03 a.m.
Pour Riv. à Pierre 8.28 p.m.

LUNDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

MARDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

MERCREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

JEUDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

VENDREDI:

Pour Montréal 2.56 p.m.

SAMEDI:

Pour Québec 12.01 p.m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé

(Tous les jours)

Pour Québec (laisse des-cendre seulement) . 2.41 a.m.

Pour Montréal 3.54 a.m.

Pour Montréal 6.48 p.m.

Pour Québec 6.48 p.m.

Pour Montréal 10.09 a.m.

Pour Québec 9.34 a.m.

Samedi, seulement:

Pour Québec 3.01 p.m.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

SOIREE TERTIAIRE:—

Voici le programme exécuté lors d'une récente soirée tertiaire à la salle paroissiale:

O Canada! — Veni Creator, chant par l'assistance.

Mot de bienvenue: le Directeur des Tertiaires.

Conférence: M. Noel Gingras.

Gavotte de Jean Sébastien Bach, au piano: Mme Eug. Baril.

Cercle d'étude: 1ère partie.

Présentation: Mlle Pauline Archambault.

Direction: Mlle Léona Cournoyer, propagandiste provinciale du T.O.F.

Cantique des Créatures: St-François d'Assise, Mlle Jeanne Paul, diseuse.

Cercle d'étude: 2e partie.

Conclusions: R.P. Césaire Arcand, Comm. rég. du T.O.F.

Allocation de M. le chanoine Donat Baril, curé.

L'A.C.I.R.:—

M. l'inspecteur André Raymond, ainsi que plusieurs institutrices des paroisses avoisinantes assistaient à la réunion générale de l'Association Catholique des Institutrices Rurales le 29 mai dernier.

RECOLLECTION:—

Le Rév. P. Arthur Paquin s.m.m. de Nicolet, présidait à une récollection mariale, dimanche dernier, organisée par le Centre Catholique en faveur de la paix.

MARIAGE:—

Le R. P. Sylvio Lesage o.m.i. bénissait récemment le mariage de M. Mozart Labelle de Hawkesbury avec Mlle Lucille Coulombe. M. Joseph Coulombe était le témoin de sa fille et M. Charles Labelle celui de son garçon.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

DECES D'ENFANTS:—

Dernièrement est décédé Joseph Mario Rosaire Bergeron, un jour, enfant de M. et Mme Edouard Bergeron (Imelda Bergeron). M. le vicaire E. Panneton était l'officiant.

Aussi Claudette Coulombe, 3 mois, enfant de M. et Mme Jean-Paul Coulombe (Jeanne d'Arc Thisdale). La cérémonie des Anges fut présidée par M. l'abbé L. Marchildon.

FEU MME C. HUBERT:—

Ces jours derniers eurent lieu à l'église paroissiale les funérailles de Mme Clodomir Hubert née Louise Noel décédée à l'âge de 70 ans. M. l'abbé Eug. Panneton présidait la levée du corps et chantait le service.

NAISSANCES:—

Marie Lucienne Francine, fille de M. et Mme Yvon Nadeau (Ernestine Gendron), Parrain et marraine: M. et Mme Adéodat Gendron de Québec.

Joseph René Paul André, fils de M. et Mme Alfred Touzin (Aldéa Charette), Parrain: Alpha Garand de Montréal; marraine: Marie Charette de St-Edouard.

NOTES SOCIALES:—

M. l'abbé Alp. Caron, aumônier de l'hôpital Cooke de passage chez M.

Ferdinand Caron.

M. et Mme L. Mandeville à Montréal au cours de la semaine dernière.

MM. Hector Béland et Pierre Fortier en voyage à Amos, Abitibi.

Mme A. Bourque de Ste-Angèle de Laval en promenade chez M. Chs-Ed. Ricard.

Sergt. Marc Fortier de St-Jérôme en fin de semaine dans sa famille.

Mlle Claire Benoit à Montréal jeudi dernier.

M. Jos. Desrosiers, M. et Mme St-Arnaud en voyage à Montréal.

Mme Léopold Quessy de Pointe du Lac en visite chez M. et Mme Gérard Paul.

M. Léo Lafrenière de Montréal chez Mlle Lafrenière.

MM. Ubald et Charles Milot d'Yamachiche de passage à Louiseville.

Mlle Jacqueline Désaulniers en fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Adéard Dupuis de passage à Ste-Angèle de Prémont.

Mlle Suzanne Lapointe de passage à Yamachiche.

M. et Mme Elzéar Roy de Trois-Rivières à Louiseville récemment.

M. Gérard Gagnon de Sorel en promenade à Louiseville.

Mlle Gabrielle et Pauline Caron en voyage aux Trois-Rivières dernièrement.

M. et Mme Henri-Paul Deschênes de Sorel en fin de semaine chez M. Arthur Juneau.

MM. Joseph Voisard de Québec et Paul Voisard des Trois-Rivières en fin de semaine chez M. Lucien Voisard.

REUNION D'ANCIENNES:—

Les anciennes élèves du Pensionnat des Soeurs de l'Assomption se réunissaient dimanche dernier à leur Alma Mater. Le R. Père Louis Lalande s.j. de Montréal célébra la messe et prononçait le sermon. Les amicalistes se rallièrent au cours de l'après-midi, après le goûter il eut bénédiction du T.S. Sacrement. Le soir une intéressante conférence y fut prononcée, ainsi qu'un magnifique programme de callisthénie, piano, violon, sketch, etc. M. le chan. D. Baril adressa les remerciements.

Points conservés durant le mois de mai à l'école No. 1 dirigée par Mlle Jeanne d'Arc Lebeau, inst

3e année sur 3000 points. — Pierre Gravel 2072, Clairette Vanasse 2040, Claire Lafrenière 1985, Gilberte Grenier 1751; Bernard Vanasse 1511; Marcel Doyon 1085; Jeanne Gravel (absente) 848, René Lebeau (absent) 713.

2e année sur 2500 points. — Dominique Lafrenière 2300, Thérèse Doyon 2122, Germaine Grenier 2081, Joseph Grenier 1626, Armand Lafrenière 1534, Gérard Grenier (absent) 1166.

1ère année sur 2000 points. — René Livernoche 1965, Pauline Gravel 1797, Lise Gravel 1755, Jean-Marc Lafrenière 1573, René Doyon 1439, Madeleine Grenier 1183.

Cours préparatoire. — Jeannine Gravel, Excellent; Réginald Lambert Très-Bien; Ursule Grenier Très-Bien.

Maskinongé

COMMUNION SOLENNELLE:—

Samedi, le 29 mai, avait lieu dans notre église paroissiale, la communion solennelle des enfants qui ont suivi les cours de catéchisme donnés par M. le vicaire O. Masson. Parents et amis y assistaient, Mlle Réjeanne

Gaboury récita au nom de ses compagnes l'Acte de Consécration à la Ste-Vierge et M. Roland Lemyre, au nom de ses compagnons récita l'Acte de Consécration au Sacré-Coeur.

Mlle Réjeanne Gaboury a obtenu son certificat d'Instruction religieuse avec la note "Très grande distinction", Mlle Cécile Garand et M. Germain Vanasse, la note "Grande distinction". Tous trois sont élèves de Mlle Simonne Gagnon. Félicitations.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Joseph Gagnon, M. et Mme Gérard Gagnon de Sorel chez M. et Mme Anglebert Gagnon.

Mlle Marguerite Béland de Louiseville passe une fin de semaine chez son amie Mlle Simonne Gagnon.

Mlle Yvonne Boucher, Antoinette L'Heureux, Marguerite Dalcourt, Marguerite De Carufel, Jeannette Paquin, Ursule Garand, Cécile Chevalier, Hélène Bélanger, se sont rendues à Louiseville dimanche dernier pour assister à une journée mariale qui fut prêchée par le R. P. Paquin, Montfortain.

M. Wellie Barrey de Montréal est venu chez sa soeur Mme A. Beaudet en fin de semaine.

M. et Mme Albert Lemyre de Shawinigan passent quelques jours chez Mme Vve Joseph Lemyre et autres parents.

DECES:—

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Stanislas Gaboury, époux de Aurore Paquette, survenu à son domicile, le 8 juin après une longue maladie. Funérailles vendredi le 11 courant à 9 heures.

Le défunt était âgé de 69 ans, il était marguillier depuis un an et demi. Nos sympathies à la famille.

St-Barthélemi

EXPOSITION D'OUVRAGES:—

Dimanche et lundi derniers, avait lieu au Couvent de St-Barthélemi, dirigé par les révérendes Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, une exposition des ouvrages des élèves pour l'année qui est à la veille de finir.

Les nombreux visiteurs qui ont parcouru les grandes salles remplies d'exhibits en sont revenus émerveillés. Travaux de tissage de tous genres, tricotage, morceaux de couture des plus utiles, fantaisies devant servir à orner un foyer, le tout dis-

posé avec un goût charmant.

Vraiment, l'Ecole des arts domestiques et l'Ecole ménagère se sont distinguées. Nous félicitons les bonnes religieuses et les élèves pour leur grand succès et souhaitons que leur beau couvent se remplisse en septembre prochain, afin qu'un nombre toujours grandissant de jeunes filles profitent des cours de toute première classe qui sont donnés à notre porte et dont elles se ressentiront toute leur vie.

CERCLE DE FERMIERES:—

Par l'entremise de M. Georges-E. Foucher, agronome officiel du comté de Berthier, le Cercle de Fermières de St-Barthélemi aura le plaisir d'entendre une conférencière en vue du Gouvernement, vendredi, le 11 juin, à 1.30 heure p.m. Le sujet traité sera: "La ration de la viande et la manière de la mettre en conserve". Le sujet est bien d'actualité et nul doute que les membres assisteront nombreuses à cette assemblée.

TRANSACTION:—

Une des belles terres de la paroisse vient de changer de mains. M. Louis Barrette a en effet vendu tout son bien et son roulant, samedi dernier, à M. Isidore Béland de Ste-Ursule. M. Barrette se réserve la maison jusqu'à l'automne mais n'a encore rien décidé quant à sa future demeure.

REINE DE MAI:—

La mauvaise température a empêché les élèves du Couvent de faire la procession annuelle en l'honneur de la Sainte Vierge. Tout de même, une cérémonie très touchante eut lieu à l'église le mardi, 1er juin. Remplissait le rôle de Reine de Mai: Mlle Thérèse Toupin, 1ère Dame d'honneur: Mlle Hélène St-Yves; 2e, Mlle Simone Massé; 3e, Mlle Jeanne d'Arc Lessard; 4e, Mlle Fernande Lavalée; 5e, Mlle Lise Michaud; 6e, Mlle Aimée Sylvestre. Pages: Rose-Blanche Globensky, Jeannine Frappier et Lucille Beaucage.

DE CI, DE ÇA...

Mme Patrick Fournier, de Sorel, en visite chez M. Georges Maréchal, depuis une semaine. Elle a pris toutes les truites du Petit Lac Dupras et n'a laissé que les "minnies" à Richard Giguère, constable des Chevaliers de Colomb, à Louiseville.

M. David Charpentier, qui demeurait voisin de chez M. Barth. Michaud, a acheté la maison de M. Louis Allard, en face de chez Mme

Irénée Hénault.

M. le maire Rousseau de Trois-Rivières et le Gérant, M. Jean Asselin, M. l'abbé J.-R. Bellemare, curé de Batiscan et M. E. Lafond, avocat de Shawinigan, de passage chez M. Jos. Mercure, lundi dernier.

Mlle Madeleine Valois revenue d'une promenade à Montréal.

Mme Arthur Lacharité et Mme Willie Lessard à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette, au commencement de la semaine pour visiter Mme Hervé Bérard qui y est hospitalisée.

Mme Edmond Brûlé en fin de semaine à Montréal.

MARIAGES:—

On annonce le prochain mariage de M. Clément Bérard fils de M. et Mme Napoléon Bérard avec Mlle Madeleine Massé, fille de M. et Mme Eugène Massé pour le 21 juin.

Le 23 juin, mariage de M. Hermé-négilde Doucet, fils de M. Wilfrid Doucet, à Mlle Marie-Ange Lefebvre, fille de M. Alfred Lefebvre.

Le 26 juin, mariage de M. Jules Dufresne, fils de M. Donat Dufresne, à Mlle Madeleine Bérard, fille de M. Wilfrid Bérard.

St-Léon

COMMUNION SOLENNELLE:—

Dernièrement se déroula en l'église paroissiale l'impressionnante cérémonie de la communion solennelle des enfants.

La messe de circonstance fut dite par M. le curé E. Lamy, il donna aussi l'instruction après la cérémonie religieuse.

Plusieurs petits garçons et petites filles s'approchèrent de la Sainte-Table avec piété et recueillement et dans un ordre parfait.

Après la messe, profession de foi par les héros de la fête. Consécration au Sacré-Coeur pour les petits garçons et consécration à la Ste-Vierge pour les fillettes.

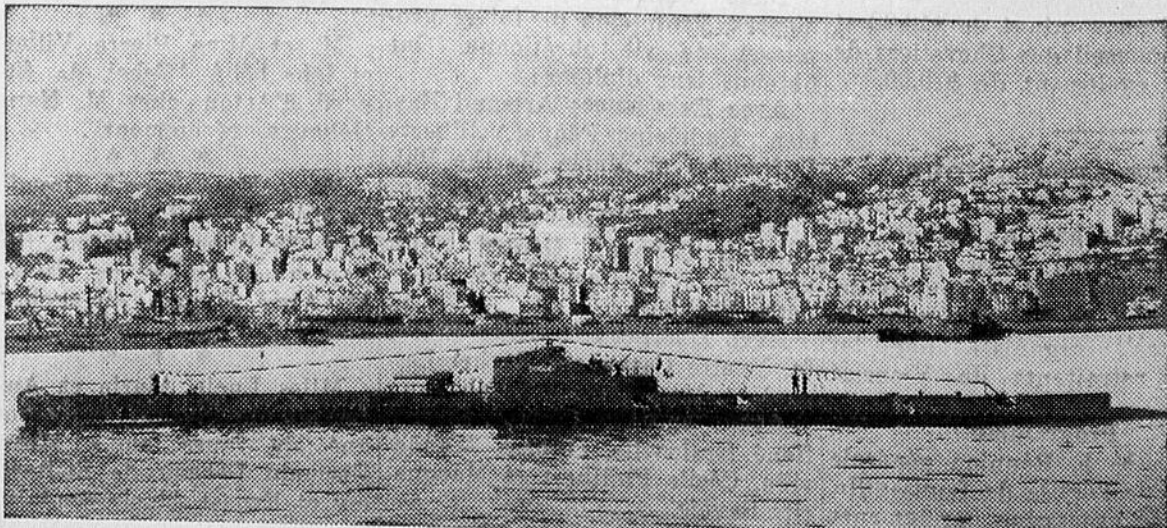
Cette cérémonie se termina par la distribution des diplômes.

DANS NOS ECOLES:—

M. l'inspecteur Raymond vient de terminer sa visite dans nos écoles. Il se montra satisfait des efforts

(suite en page 12)

LE SOUS-MARIN CASABLANCA SEVADE DE TOULON ET REJOINT LES ALLIES A ALGER



On voit ici le sous-marin dont le geste héroïque passera à l'histoire.

— La Page d'Agriculture —

La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Les arrivages sont plus considérables que l'an dernier à pareille date. Une offre plus pressée et une demande ralentie ont contribué à faire fléchir quelque peu les prix. Selon l'Office National de la Statistique, les "stocks" de beurre de beurrier en entrepôt dans les neuf principales villes du Canada, se totalisaient le 1er juin 1943, à 11,113,425 livres, comparativement à 3,971,163 livres à la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 7,142,262 livres sur 1942. Lundi matin, le 7 juin 1943, le beurre no 1 pasteurisé, au gros, était coté de 32 1/4¢ à 32 3/4¢ la livre.

FROMAGE:—

La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES VIVANTES:—

Conformément à l'ordonnance No. 268 de la Commission des Prix et du Commerce en temps de Guerre, maintenant en vigueur, les prix des diverses catégories de volailles vivantes ont subi une baisse assez marquée au cours de la semaine dernière.

Il faut toutefois signaler qu'à la suite d'arrivages modérés et d'une demande très active, ce marché est ferme aux prix actuels.

VOLAILLES ABATTUES:— Poules et Poulets

Les arrivages sont peu abondants. La demande est active et les prix sont fermes.

Dindes abattues

Les arrivages sont très limités. La demande est bonne et les prix sont fermes.

OEUFS:— Montréal et Québec

Les arrivages suffisent aux besoins et les prix sont stationnaires.

VEAUX ABATTUS:— Montréal et Québec

Marché stationnaire aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS:— Montréal et Québec

Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenu sur le marché de Montréal, lundi le 7 juin 1943 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: offre 17c - 17.25c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 13c. Truies: 11.25c - 12c. Abat-

tues: 15.25c. Verrats châtrés: 10c - 11c. Abattus: 12c - 13c.

RABAIS:

B2 (130 à 134 lbs) 0.50
C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.00.
C3 (175 à 185 lbs) \$2.00
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50
D3 (176 à 185 lbs) \$2.50.
Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus.
Lourds (186 à 205 lbs) Par tête \$3
Extra lourds (206 lbs et plus) \$2 le 100.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 14.75—15.00
Bon 14.00—14.50
Moyen 12.50—13.50
Commun 9.00—11.00
D'herbe 8.00— 8.50

BOUVILLONS:—

Choix 12.50—13.00
Bon 12.00—12.25
Moyen 10.75—11.75
Commun 8.00—10.00

AGNEAUX DU PRINTEMPS:— 50 lbs et plus

Bon: \$10 - \$11 chacun.
Communs et légers: non demandés.

MOUTONS:—

Bon 9.00—9.50
Commun 6.00—7.00

TAURES:—

Choix (Type à boucherie) 11.75—12.00
Bonne 10.75—11.50
Moyenne 9.50—10.50
Commune 7.50— 8.50

VACHES:—

Choix (Type à boucherie) 9.75—10.25
Bonne 9.00—9.50
Moyenne 7.75—8.50
Commune 6.00—7.25
Très commune 5.00—5.50

TAUREAUX:—

Choix (Type à boucherie) 10.50—11.00
Bon 9.50—10.50
Moyen 8.75—9.25
Commun 7.50—8.50

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 5 juin 1943

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (ROUGES, BLANCS et GRIS)

A—5 lbs et plus 31¢
B—5 lbs et plus 29
C—5 lbs et plus 27
A—Moins de 5 lbs 29
B—Moins de 5 lbs 27
C—Moins de 5 lbs 25

POULETS VIVANTS "A GRILLER" (ROUGES, BLANCS et GRIS)

A—2 1/2 lbs et plus 30¢

B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 28
C—Moins de 2 lbs 26

POULES VIVANTES:— TOUTES RACES, SAUF "LEGHORN"

A—5 lbs et plus 23¢
B—5 lbs et plus 21
C—5 lbs et plus 19
A—Moins de 5 lbs 21
B—Moins de 5 lbs 19
C—Moins de 5 lbs 17

POULES VIVANTES:— RACE "LEGHORN"

A 21¢
B 19
C 17

COQS VIVANTS:—

5 lbs et plus 17¢
Moins de 5 livres 15

LAPINS VIVANTS:—

5 lbs et plus 24¢

POULETS ABATTUS:— "Engraisés au lait"

Spécial — 6 lbs et plus 37 1/2¢
A—6 lbs et plus 36 1/2
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 35 1/2
B—6 lbs et plus 33 1/2
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 32 1/2
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 31 1/2

POULETS ABATTUS:— "Sélectionnés"

Spécial — 6 lbs et plus 35 1/4¢
A—6 lbs et plus 34 1/4
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 33 1/4
B—6 lbs et plus 32 1/4
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 31 1/4
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 30 1/4
C—6 lbs et plus 29 1/4
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28 1/4
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27 1/4
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 26 1/4

POULES ABATTUES:—

A—5 lbs et plus 25 1/4¢
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24 1/4
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23 1/4
B—5 lbs et plus 23 1/4
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22 1/4
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21 1/4
C—5 lbs et plus 20 1/4
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19 1/4
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18 1/4

JEUNES DINDES ABATTUES:—

A 39 1/2¢
B 38 1/2
C 35 1/2

N.B. — Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS:—

A—(Gros) 34 1/2¢
A—(Moyen) 32 1/2
B 30 1/2

A—(Poulettes) 30 1/2
C 25

VEAUX ABATTUS:— "Engraisés au lait"

Bons 18¢
Moyens 17
Communs 16
N.B. — Sur les prix ci-haut mentionnée, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS:—

Semaine finissant le 31 mai 1943 inclusivement

No. 1 pasteurisé 32 1/2¢
No. 2 pasteurisé 31 1/2
No. 3 pasteurisé 30%

FROMAGE:—

Semaine finissant le 1er juin 1943 inclusivement

BLANC ET COLORE

Fabriqué le ou après le 1er avril 1943

No. 1 20¢
No. 2 19 1/2
No. 3 19

F.A.B. (Point d'expédition de la fabrique.

N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

LA CIRCULATION DES BICYCLETTES

Le ministre de la Voirie, l'hon. T.D. Bouchard, a déclaré qu'il est actuellement question d'appliquer dans la province des lois spéciales pour régler la circulation des bicyclettes sur les grandes routes. Cette question est à l'étude au cabinet provincial et on croit qu'il s'agit d'apporter un amendement à la loi de façon que les vélos n'auraient pas le droit de circuler autrement qu'à la file dans une allée de trois pieds à droite de la route.

En nous abstenant tous d'un appel inutile par jour . . .



Les communications de guerre doivent passer en premier lieu . . .

ce qui signifie qu'il nous faut réduire au minimum l'usage non essentiel du téléphone. Il est impossible d'accroître les facilités actuelles. Votre collaboration est nécessaire si les communications de guerre doivent être promptement acheminées. Rappelez-vous que l'usage abusif du téléphone peut entraver l'activité de guerre—et que toute seconde que vous épargnez compte.



Nourritures

C A R O N A

Pour tous les animaux de la ferme

MAISON E. W. CARON

110 Est, rue St-Paul — — Montréal

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ



Education. —

L'ÉCOLE DU SCOUTISME

Les récentes journées consacrées à l'exaltation et à la prédication du scoutisme devraient avoir contribué dans une large mesure à populariser davantage cette école de formation morale et physique parmi la jeunesse du Québec. Les équipes à travers la province comprennent 3,700 membres et celles de notre district, environ 1,600, d'après les dernières statistiques. Ce sont de bons noyaux mais ils ne sont pas encore assez nombreux.

Le temps n'est plus où l'on pouvait rester indécis en face du mouvement scoutiste. Après mûre réflexion, l'épiscopat catholique l'a adopté comme un moyen de cultiver au sein des générations montantes les vertus et les qualités dont hommes et femmes auront besoin pour être à la hauteur de leurs obligations futures. Et des cadres ont été établis qui permettent à nos jeunes d'acquiescer dans des conditions idéales ce précieux entraînement. On n'a aucune raison de craindre.

Même les directeurs du scoutisme parmi nos populations catholiques et canadiennes ont compris qu'il fallait, pour obtenir des résultats tout à fait satisfaisants, tenir compte des milieux particuliers où leurs petits protégés devraient vivre plus tard. Un aumônier scout, le R. P. Maurice Beaulieu, s. j., le rappelait à propos: "Si l'idéal reste le même pour tout catholique, la méthode exige une adaptation à tous ces facteurs qui sont propres à notre pays." Il faut aussi des chefs de groupes bien au courant de la tâche délicate qu'ils auront à remplir.

Ne négligeons rien pour mettre au point les formules et exercer les têtes dirigeantes. L'expérience démontre que, là où on y a réussi, les enfants enrôlés dans la phalange scout ont subi une transformation vraiment remarquable; qu'ils ont appris principalement à développer chez eux des idéaux chrétiens et civiques qui ne peuvent que tourner à leur perfection individuelle en même temps qu'au bien général de la société. Non seulement ils veulent servir mais, ce qui est important, ils peuvent servir, parce qu'ils se sont préparés avec soin.

Bref, l'école scout offre des possibilités pour ainsi dire illimitées que nous aurions tort de laisser aux autres. Dans la guerre comme dans la paix nous avons besoin d'hommes et de femmes de caractère, débrouillards, animés du désir sincère d'être utiles à leur pays et à leurs semblables. Le scoutisme, bien compris et pratiqué en vue des exigences canadiennes, nous les donnera.

La Chambre de Commerce des Jeunes, qui en peu de temps, a à son actif, de surprenantes réalisations — ce dont nous la complimentons cordalement — reste toute désignée pour pointer ce nouvel objectif: doter notre ville d'une équipe de scouts. Il en est question depuis longtemps, mais personne n'en a pris l'initiative.

Je connais quelqu'un de la Chambre Junior qui devrait bien épauler son fusil... et nous aurons le scoutisme au milieu de l'été!

P. V.

POUR LES ACADIENS

La récolte a été abondante à Louiseville. Quelque \$300.00! ce qui dépasse les plus optimistes calculs.

Signalons les souscriptions particulières des Chanoines Panneton, Baril, de la manufacture des frères Béland, qui à elles seules forment le joli chiffre de \$300.00.

La ville de Louiseville a magnifiquement compris la nature de l'aide à apporter à nos frères malheureux d'Acadie.

Il convient de mettre en relief le splendide travail accompli par les Chevaliers de Colomb et plus spécifiquement le dévouement efficace de leur grand Chevalier, le Dr Rodrigue Latourelle, de cette ville.

Au fil de ma plume

La vie, à la longue, déçoit tout le monde. C'est dans son jeu. Même ceux qui paraissent le plus contents d'eux-mêmes, parce qu'ils ont une façade bien reluisante, ont secrètement leur ver rongeur qui les pique au plus sensible.

Nous avons connu une jeunesse trop facile, la plupart d'une certaine génération. Poulins fougueux et mal domptés, sans expérience aucune, nous avons mal évalué le prix de la vie. Nous n'avons pas su la regarder en face. Elle s'en est vengée. Cela aussi, est dans son jeu. Nous avons confondu les plaisirs, avec le bonheur intime et la lumière s'est

faite: la saison des joies grossières fut courte, même si elle a rendu nos âmes pauvres pour longtemps.

Les plaisirs mondains sont le lot exclusif de quelques phénomènes improductifs: les bals, les banquets, les amours de bonne fortune, les théâtres, les soucis puérils de la toilette, sont des accessoires bien inutiles au vrai bonheur. L'essentiel de celui-ci, le strict (nécessaire) repose dans des heures plus sérieuses, plus fécondes, dans un programme des jours mieux étayé, plus solidement élaboré.

Chaque destinée a ses mystères, son problème à résoudre. Qu'au moins, chaque jour qui s'avance nous trouve les mains moins vides. Nos moitiés de vie nous échappent

REVUE DE LA SEMAINE

M. HOUDE RESTE L'INTERNE DE CHOIX

On a appris que M. Camilien Houde, ancien maire de Mont-réal interné depuis 1940 pour avoir recommandé à la population de ne pas s'enregistrer, a perdu son appel pour sa libération. Cet appel a été entendu à huis clos à Frédéricton, par un comité qui a depuis transmis son rapport au ministère de la Justice. S'il avait recommandé sa libération, cette nouvelle serait actuellement connue.

L'on sait la sensationnelle déclaration que Madame Houde a faite depuis.

LE GRAND NETTOYAGE.

Il faut répondre à l'appel de la Chambre de commerce junior. Nettoyons: peinturons: semons et conservons.

Tout cela est bien beau. Mais la Ville devrait faire sa part... On souhaiterait qu'elle utilise ses balais plus souvent. Nous attendons des arrosages quotidiens. Il y a 20 ans, cela se faisait tous les jours!

Que la ville donne l'exemple et qu'elle fasse donc le nécessaire pour une voirie meilleure, rue Notre-Dame. Actuellement, ce n'est pas carrossable.

SI CA PEUT ENCOURAGER TOUT LE MONDE.

L'hon. M. Mitchell, ministre du travail, a déclaré, à la séance d'ouverture du congrès de l'International Association of Public Employment Services, en l'hôtel Mont-Royal, qu'il faudrait encore "peut-être deux, trois ou quatre ans" pour vaincre l'axe.

Il a continué: "Le sort de la bataille, sur terre et dans les airs, a tourné à notre avantage. Nous devons faire face à une grave menace, les sous-marins dans l'Atlantique, avant d'aller anéantir l'ennemi sur son propre sol."

"Cela peut prendre du temps, peut-être deux, trois, quatre ans, nous ne savons pas. C'est pourquoi je dis, attachons-nous surtout à gagner la guerre."

"Une fois la victoire obtenue, le monde pourra songer à la reconstruction, et c'est alors que les services de placement joueront un grand rôle."

A LOUISEVILLE, ON NE PEUT PAS PAYER, MAIS ALLER... ?

Nos automobilistes ont appris avec beaucoup de plaisir que le pavage en béton de la voie Sir Wilfrid Laurier sera complétée jusqu'à notre ville, d'ici le 1er juillet. Des travaux de terrassement et de gravelage commencent

déjà. Il nous faut rattraper les retards. Comme un carême mal commencé, il nous faut réaliser une meilleure mi-vie, la dernière qui nous est concédée. Le bonheur de cette seconde tranche peut être une surprenante compensation.

Il est toujours temps de bâtir, quelque chose de très solide pour les intempéries qui s'en viennent...

P. V.

Glanures . . .

Tous les passionnés qui désirent paraître brillant devant leur idole, commettent les pires maladresses.

Le tragique de la vie, c'est que nous ne savons pas tirer parti des instants favorables.

Nous sommes un point de jonction où forment noeud les insuffisances et les ambitions inassouvies de deux ou trois générations.

Il faut de l'héroïsme pour remplir le rôle mesquin que chaque jour nous impose.

Est-ce donc une loi inéluctable que chacun passe à côté du bonheur et s'évertue à le mendier ailleurs?

Les bonheurs dont nous avons perdu l'espérance, sont les meilleurs à recevoir.

On reproche aux romanciers la bizarrerie de leurs intrigues. Parfois, la vie procède de beaucoup plus étrange façon.

Aucune réalité si parfaite qu'on l'imagine ne peut combler l'infini de nos désirs.

Nul mirage ne résiste à l'intimité.

ront incessamment entre Drummondville et Laurier Station. On terminera aussi, avant la fin de juin, les travaux de terrassement et de gravelage entre Laurier et le pont de Québec.

Ceci se passe à Drummondville. Qu'est devenue la promesse de nos échevins élus: promesse formelle écrite sur un circulaire spécial et qui leur a valu leur siège.

Allons, Messieurs, faites le nécessaire et honorez votre parole! Autrement . . .

UN MODESTE QUI DIT ADIEU A LA CELEBRITE.

Le Dr Allan-Roy Dajoe est mort. Il a bénéficié, pendant les neuf dernières années de sa vie, d'une très large renommée que lui ont apportée la naissance des jumelles Dionne et les soins qu'il leur a consacrés jusqu'à l'an passé. C'était une célébrité méritée, accordée au médecin de campagne, dont le Dr Dajoe symbolisait parfaitement le type, au médecin qui dans les milieux ruraux accomplit un travail précieux, fatigant, exigeant, s'obligeant à de fréquentes et parfois longues courses par

tous les temps, souvent par les pires voies de communications. La renommée est venue au Dr Dajoe après une trentaine d'années d'exercice de sa profession en ces dures conditions. Elle n'a rien changé à ses habitudes, à son train de vie; il est demeuré jusqu'au bout le médecin de campagne sur lequel on pouvait toujours compter. Ce fut une heureuse chose que le dévouement pratiqué par lui et ses confrères ait été reconnu et largement signalé à l'attention de toute la population.

LES SECRETS DE COULISSES.

Pour M. King ce serait un indicible soulagement. Car si Québec votait pour M. Godbout et donc approuvait ses idées et ses attitudes au sujet de la guerre, ce serait officiellement pour M. King l'annulation en pratique croit-il, du vote québécois sur le plébiscite, en avril 1942, et une autorisation en bonne et due forme, de la part de Québec, à imposer la conscription pour service militaire outre-mer, considérerait-il.

(suite en page 11)

Grande Journée Apostolique et Familiale

A Louiseville, dimanche le 13 juin

Organisée par les anciens retraitants du Vicariat Forain

Toute la population de la région est invitée.

Rassemblement à l'église à 130 hres avant le départ de la grande procession.

N'Y MANQUONS PAS!

Ces illettrés de Salazar

Sous ce titre, un Anglo protestant, M. Aubrey F. Bell, établit dans Relations, en réponse à une affirmation contraire, que le chef actuel du Portugal, Salazar, a compris les bienfaits de l'instruction et en fait bénéficier le peuple. L'article de M. Bell est précédé de cette note de la Rédaction:

"Parlant récemment à l'Union démocratique du Canada français, M. Jean Louis Gagnon "dénouçait avec feu", entre autres choses, le "fascisme mitigé" de Salazar et le "complot d'analphabétisme (au Portugal) pour restreindre le savoir à une petite aristocratie de personnes..." (le Canada, 20 mai). D'après une information qu'il recueillit lors d'un rapide passage à Lisbonne, "80,8% de la population n'a pas la chance d'apprendre à lire parce qu'on a fermé les écoles primaires..." Devant ces affirmations qui relèvent de la littérature d'escrime, voici le témoignage d'un homme de grande culture, anglais et non catholique, qui a

vécu pendant de nombreuses années, jusqu'à la guerre, au Portugal et qui connaît intimement le peuple portugais. Les bonnes causes — celle de la démocratie chrétienne en est une — méritent d'être défendues par autre chose que les demi-vérités et les faussetés, et la bonne entente entre les nations ne saurait qu'y perdre à l'utilisation consciente ou non de la calomnie et du mépris."

Il ne faut pas que le poids des porcs dépasse 220 livres

De passage à Ottawa dernièrement, M. George R. Paterson, Commissaire du commerce canadien des produits animaux à Londres, Angleterre, a expliqué les raisons pour lesquelles la Grande-Bretagne veut avoir du bacon maigre.

"La production de bacon au Canada n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui, et c'est grâce à elle si la Grande-Bretagne peut maintenir la ration de 4 onces par personne, dit M. Paterson.

La ration anglaise de bacon est en plus de la ration officielle des viandes, qui est loin d'être généreuse. La quantité de viande hebdomadaire pourvue par le rationnement est d'un peu plus d'une livre, et elle est évaluée à 26c. Il est donc essentiel que ces 4 onces de bacon contiennent une proportion aussi élevée de protéine animale que toute autre bonne viande maigre.

Il est vrai qu'il y a une disette relative de matières grasses en Grande-Bretagne, mais il y a des moyens plus économiques de fournir ces matières grasses que sous forme de bacon gras.

S'il est important de fournir toute la quantité de bacon demandée par la Grande-Bretagne — 675.000.000 livres cette année — il importe également de ne pas trop engraisser les porcs à bacon: leur poids sur pied au moment de la vente ne devrait jamais dépasser 220 livres.

Campagne de sécurité cycliste

Dans un grand nombre de municipalités de cette province, le

Et puis, au travail...
rafraîchis



BUVEZ **Coca-Cola** GLACÉ

TRADE-MARK 125 F

maire, le curé et des membres de la commission scolaire, du service de la police et du comité civil de sécurité se donnent la main, cette semaine, pour organiser une campagne régionale de sécurité cycliste.

Aux amateurs de la bicyclette, jeunes et vieux, la Ligue de sécurité de la province de Québec, qui a lancé cette campagne, demande qu'on y apporte toute sa meilleure collaboration, pour faire un succès de cette campagne.

Le plan d'organisation de cette campagne consiste à organiser dans chaque paroisse ou district un groupe de visiteurs d'écoles, comprenant un officier de police en uniforme et un représentant civil, qui, en l'occurrence, peut être un membre de la commission scolaire ou le curé, et dont la tâche est de donner de courtes allocutions dans les salles de classe pour mettre les enfants en garde contre les dangers d'accidents et pour les avertir que toute violation des règlements de la circulation sera punie.

La Ligue de sécurité a déclaré qu'un tel programme a été mis à exécution, avec succès, dans une des plus grandes municipalités de cette province et qu'il n'existe aucune raison pour que toutes les autres municipalités ne puissent tirer de grands avantages de cette expérience.

LA RECOLTE DE MIEL EN 1942

La troisième évaluation de la récolte de miel en 1942 est de 24,086,100 livres. C'est là près de 3 1/2 millions de livres de moins que l'évaluation révisée de 1941, qui était de 27,487,700 livres. Le nombre d'apiculteurs et de ruches en 1942 dépassait tous les précédents, mais les rendements en général ont été faibles et la récolte totale inférieure à la moyenne.

Le rendement moyen pour le Canada n'a été que de 56 livres par ruche. Il y a eu des diminutions dans les trois principales provinces de production, 36 p.c. dans l'Ontario, 37 p.c. au Manitoba, et 20 p.c. en Alberta. Ces diminutions n'ont été que partiellement compensées par des récoltes plus abondantes dans les autres provinces.

Toutefois, malgré cette production moins abondante, la récolte de miel et de cire en 1942 est évaluée à \$3,505,000, soit \$190,200 de plus que la récolte de 1941. La récolte a été presque toute vendue, et le revenu moyen pour les producteurs a été près de 14c par livre; c'est là presque 2 1/2 de plus la livre que le prix moyen payé pour la récolte de 1941. On prévoit un nouveau développement de l'apiculture au cours de la saison de 1943.

Les graisses sont des munitions

La conservation de la graisse et des os commence à domicile et aboutit au front

SAVEZ-VOUS...

Qu'une livre de gras contient suffisamment de glycerine pour produire les explosifs nécessaires à tirer 150 balles d'un fusil Bren...

Que deux livres de gras alimenteront une ronde de 20 coups de canon d'un avion Spitfire ou 10 obus de batterie anti-aérienne.

Les os produisent du gras et de la colle forte pour avions...

Si nous économisons du gras à raison d'une once par personne par semaine cela signifierait 36,000,000 de livres par an, assez pour produire 3,600,000 livres de glycerine pour la fabrication des explosifs.

Nos soldats comptent sur vous

Tout chef de maison qui livre à un boucher détaillant, à un ramasseur, ou au comité de récupération, du gras fondu ou non fondu, ou des os, aura droit de recevoir de la personne à qui il fait la livraison, 4c la livre poids net pour les graisses fondues et 1c la livre pour les graisses non fondues.

Aux termes de l'ordonnance A-642, émise par la Commission des Prix et du Commerce et portant sur cette récupération,

"Gras fondu" signifie le gras fondu et tamisé pour enlever les matières résiduelles solides. Il comprend le jus et la graisse tamisés résultant de la cuisson de la viande.

"Gras non fondu" signifie le gras cru ou cuit en partie, libre de viande maigre et d'os mais non entièrement fondu.

"Os" signifie les os crus ou cuits du bétail, des moutons et des porcs.

CHAQUE ONCE COMPTE

Economisez et filtrez chaque goutte de graisse pour hâter la victoire. Vendez cette graisse à votre boucher ou remettez-la à votre comité de récupération.

AVIS AUX BOUCHERS, HOTELS, ETC.,

Une copie de l'ordonnance A-642 vous a été expédiée par la poste. Cette ordonnance s'applique aux propriétaires et gérants d'hôtels, restaurants et autres établissements où on sert des repas. Elle est d'une importance primordiale aux bouchers et aux abatteurs de bétail. Au cas où votre copie aurait été égarée, vous pouvez vous en procurer une autre au bureau le plus rapproché de la Commission des Prix et du Commerce.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Lisez votre journal

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITEE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLOMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
Tél. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

Pour vos grains de semence
EN PAQUET — A LA LIVRE

voyez notre assortiment de choix

LA PHARMACIE BERTHIER

55 RUE de FRONTENAC

TEL. 70

Berthierville.



Le MONDE COMME IL VA

par J. Arthur LeMay

IRRÉFLEXION



CELUI QUI SE PLAINT
DU **PEU** QUI
LUI MANQUE...

Arthur LeMay

...C'EST CELUI QUI N'A JAMAIS RÉFLÉCHI À **TOUT** CE QU'IL POSSÈDE.

Les Chevaliers de Colomb de Louiseville reçoivent le club "Pepsi Cola" de Grand'Mère

Profitant de la fête de l'Ascension, le club "Pepsi Cola" de Grand'Mère, dirigé par M. Wilfrid Doucet venait visiter les Chevaliers du Conseil "2783". Une rencontre eut lieu dans un partie de quilles d'où nos agréables visiteurs sortirent vainqueurs. M. R. Lesieur a remporté le plus haut score et il est en son honneur de dire qu'il était venu comme remplaçant. On ne craindra plus désormais de le garder près de l'équipe. MM. Robichaud et Cloutier firent également honneur à leur club. Tant qu'à MM. Sigman, Gélinas et Garceau, ils se sont montrés plus faibles. C'est vrai qu'ils ont presque diné par coeur. M. Paquet leur conseilla comme tonique, un pepsi avant chaque partie. Du côté des nôtres, M. Sylva Victorino a pris le plus grand nombre de points. Il n'en restait donc pas beaucoup à prendre pour le Brem Bourassa, qui a fait plutôt mauvaise figure en bas. Son humeur était meilleure dans la salle en haut. C'est un capitaine difficile à écouter car il ne donne pas d'exemples à ses ordres.

On a également vu Fernand Deveau approcher le pointage des bons joueurs. Ces parties de quilles lui ont servi d'entraînement pour la collecte de la Presse Acadienne, d'où il st revenu, grâce à sa prestance, droit comme un militaire. Son associé Charlie Bellemare, au cours de cette quête a trouvé la chaleur accablante. Pour étancher sa soif il est monté le perron chez M. Perron, demander un verre d'eau, qui lui a été froidement refusé. On dit que dans la vie de tous il existe des jours où le ciel nous refuse certaines choses pour nous en accorder de meilleures... Voir Imitation de J. C., page X.

Comme M. Noël Vary ne faisait pas partie du club, on n'a pas enregistré de gaucheries sur son détail. Il suit cependant ses compagnons de jeu, c'est pour ça qu'on l'a vu samedi soir avec certains joueurs de cartes. Comme il n'aime pas ce jeu il s'est amusé à prendre le chien de Mme Lesage une partie de la veillée. C'est pas drôle de passer les fins de semaine seul... Pour faire suite à cette rencontre de quilles, un groupe de Chevaliers se propo-

sent d'aller visiter nos amis de Grand'Mère vers la fin de juin. Espérons que nous les retrouverons aussi gais et aussi solides que le 3 juin. En attendant, l'Intendant Albany Houle tient à remercier de nouveau les joueurs des deux côtés, qui ont été de véritables sports et qui nous ont fourni l'occasion de passer une après-midi intéressante.

Bienvenue à ces Messieurs de Grand'Mère.

CHRONIQUE COLOMBIENNE

N'oubliez pas, frères chevaliers, que le 13 juin est le dernier jour fixé par votre conseil pour l'inscription des candidats qui seront initiés le 20 juin. Un dernier effort! Mais un effort utile qui portera des fruits. Voilà ce que le conseil 2783 attend de vous.

Lorsque vous parlez de la chevalerie à un candidat, n'oubliez jamais de lui mentionner les bienfaits d'une assurance afin de protéger les personnes aimées et auxquelles ils doivent beaucoup.

Le célibataire doit considérer de son devoir de dédommager ses parents pour les troubles causés depuis la naissance. Ces derniers ne sont pas obligés de fournir les frais de la dernière maladie et du transport en terre. De plus le célibataire doit emmagasiner pour le temps où il deviendra "père de famille". L'assurance constitue une base de roc pour la famille. Quant à l'homme marié la nécessité de l'assurance ne fait pas de doute et n'est pas même discutable.

Le Père McGivney avait compris que trop souvent hélas, nous catholiques ne s'occupaient pas assez du lendemain pour ceux qui restaient après leur mort et qui étaient alors obligés de se débattre seuls sur la terre remplie d'égoïstes.

Au début de l'Ordre, les frères chevaliers fournissait la somme de \$1.00 dollar quand disparaissait pour toujours un sociétaire. La somme ainsi ramassée et qui ne devait pas dépasser \$1000 était remise à la famille. Chacun des conseils se chargeait de ramasser la contribution et le montant d'argent était ensuite envoyé au sociétaire du con-

seil auquel appartenait le disparu. De là on donnait le tout à la famille.

En 1887, l'Ordre encouragea ses membres à prendre une police de un, deux ou trois mille dollars.

Le 30 juin 1892 les Chevaliers de Colomb commencèrent à accumuler un fond de réserve pour payer les déboursés exigés par la mort d'un membre. Ce n'est qu'en 1901 qu'on a établi des taux fixes pour ceux qui désiraient porter secours aux personnes qu'ils laissaient après eux afin de leur éviter le chemin à partager comme héritage.

En 1940, le plan en vigueur fut discontinué, et l'on en mit sur le marché six nouveaux. Avec ce nouveau système, le nombre des assurés augmenta, et pour les connaître, informez-vous au secrétaire de votre Conseil. LE PUBLICISTE.

REVUE DE LA SEMAINE

(suite de la page 8)

Enfin M. Godbout, dit-on, se hâterait de faire les élections, pour tâcher de profiter de la désunion de ses adversaires. Les libéraux sont convaincus que tôt ou tard se fera l'union entre les éléments qui les combattent présentement, comme la chose advint en 1936, et que plus ils tarderont plus le danger se rapprocherait, auquel cas, la défaite, d'après eux, devient inéluctable. Elle l'est, de fait.

Des libéraux estiment que M. Godbout n'a rien à gagner à ajourner les élections, sinon de garder plus longtemps le pouvoir. Car au point de vue conscription la situation ne peut qu'empirer; tandis que l'application de plus en plus rigoureuse des multiples rationsnements et la multiplicité de taxes croissantes vont enrager "crescendo" la plupart des contribuables.

D'où l'on conclut que si M. Godbout fait des élections ce sera surtout parce que la conscription viendra ensuite. Les troupes de M. Godbout diront: "Godbout vous a évité la conscription!" Quant à ses adversaires, ils diront sans doute: "Votez pour Godbout et vous aurez la conscription avant six mois".

Films développés, 25c argent, 2 séries par rouleau, ouvrage garanti. Réimpression 2c chacun. **RAPID PHOTO SERVICE** Reg'd P. O. Box 75, Station C., Montréal, Qué.

A VENDRE

50 lapins géants blancs 2 et 3 mois, provenant de sujets 12 et 15 livres.

BOITE POSTALE 9
West Brome, Qué.

MAISON A VENDRE

Maison 10 appartements avec dépendances, située dans le village de Maskinongé, à vendre.

S'adresser à:
PHILIAS BOUCHER
Maskinongé, Qué.

TEL: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste
Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10 hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

A la mémoire de C.-J. Magnan

(suite de la page 2)

- 1919 — "Le Chez-Nous du Soldat" — Oeuvre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Québec (éditions française et anglaise).
- 1920 — "Un Héritage Sacré". (Nos lois civiles).
- 1920 — "La Société de Saint-Vincent-de-Paul" — Origines: à Paris, à Québec.
- 1921 — "Fêtes du Chevalier J.-N. Miller" (compte rendu des fêtes du cinquantenaire d'entrée dans la carrière de l'enseignement, 2 juin 1921).
- 1922 — "Eclairons La Route" — Réponse à "The Right Track" publié à Toronto et traitant de l'instruction obligatoire dans la Province de Québec.
- 1922 — "Une Héroïne de Charité".
- 1923 — "La Société de Saint-Vincent-de-Paul: But des Membres de cette Société".
- 1924 — "L'Oeuvre des Retraites Fermées". — Ses bienfaits pour l'individu.
- 1926 — "Le Conseil National d'Education" (National Council of Education).
- 1926 — "Rapport Sommaire du Premier Congrès d'Enseignement Ménager" tenu à Saint-Pascal les 6, 7, 8 et 9 septembre 1926.
- 1930 — "L'Eucharistie et la Charité".
- 1931 — "Historique de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada" (1846-1930).
- 1932 — "L'Instruction Publique dans la Province de Québec".
- 1932 — "Manuel d'Enseignement Rural" (en collaboration avec les Frères Maristes).
- 1934 — "L'Instruction Publique dans la Province de Québec" (2ème Edition).
- 1934 — "Sur les Routes de France".
- 1936 — "Société de Saint-Vincent-de-Paul" — Assemblée générale des Conseils et des Conférences de la Ville de Québec et des environs: Discours du président du Conseil supérieur, M. C.-J. Magnan et résumé de l'Allocution de Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec.
- 1939 — "Le Carillon Sacré-Coeur". — Drapeau National des Canadiens français.
- 1941 — "La Société de Saint-Vincent-de-Paul" (brochure; vue succincte d'ensemble). (édition française et édition anglaise).
- 1941 — "La Messe Aux Quatre Intentions" dans la Société de Saint-Vincent-de-Paul. (édition française et édition anglaise).
- 1941 — "Educateurs d'Autrefois" — Anciens professeurs de l'Ecole Normale Laval de Québec: MM. François-Xavier Toussaint, Emile de Fenouillet, Napoléon Lacasse, Félix-Emmanuel Juneau, Ernest Gagnon, Jean-Baptiste Cloutier, Norbert Thibeault ("Bulletin des Recherches Historiques", numéros d'octobre et de décembre 1941, — de janvier, de février, de mars, de mai et de juin 1942).
- 1942 — "La Société de Saint-Vincent-de-Paul" — Ses origines, son but, son fondateur; — Esprit des Conférences: leur caractère, leur but; — Organisation de la Société, collaboration entre le Clergé et la Société; — la Conférence: son organisation, sa composition, son fonctionnement; l'"Agrégation", remarques sur le titre de "Conférence de Saint-Vincent-de-Paul"; — renseignements sur la "Conférence"; — visites à domicile; collaboration des Conférences féminines, le vrai confrère de Saint-Vincent-de-Paul; — deux grands coeurs: Frédéric Ozanam et Joseph Painchaud. (écrits publiés dans "La Semaine Religieuse de Québec" du 23 et 30 avril, du 7, du 14, du 21 et du 28 mai, du 4 et 11 juin 1942. — l'écrit paraissant dans le numéro du 11 juin 1942 a été remis au directeur de cette revue par l'auteur lui-même la veille de son décès survenu mardi le 2 juin 1942). (2)

Jean LAMBERT

Mercredi, 2 juin 1943.

2. — Ces huit articles ont été mis en brochure, avec une préface de Son Eminence le Cardinal J.-M.-Rodrigue Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec, hommage posthume du Conseil Supérieur du Canada de la Société de Saint-Vincent de Paul. — Québec 1943.

A Louiseville, 35 rue St-Laurent
(Centre de la ville)

Tél.: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Au même bureau, chaque samedi:

Le Dr PAUL GODIN
SPECIALISTE DE LA TETE.

Pour vos installations électriques de tous genres:

Lumières, fixtures, moteurs et accessoires, vous pouvez consulter en toute confiance:

J.-Oscar Pâquet

Electricien Licencié

14 RUE ST-AIME

Tél.: 144

LOUISEVILLE, Qué.

Cigarettes SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé"

St-Léon

(suite de la page 6)

déployés depuis septembre, et comme par le passé il nous apporta une foule de conseils pédagogiques et surtout très pratiques, qui encourageant, et par là assurent le succès.

VA ET VIEN:—

Le R.P. Richard Ferron O.M.I. qui était en mission depuis quelques années dans le nord de la Baie d'Hudson est revenu parmi nous.

M. Philippe Fréchette en fin de semaine aux Trois-Rivières.

M. et Mme Napoléon Paquin et leurs enfants de Louiseville chez M. Josephat Paquin.

Mme Ernest Lacoursière et sa fillette Lise à Yamachiche pour quelques jours.

St-Didace

COMMUNION SOLENNELLE:—

Mardi dernier eut lieu la communion solennelle. 15 filles et 17 garçons. Tous ont reçu leur diplôme avec bonne note.

INCENDIE:—

Lundi le 28, la maison de M. Cléophas Gravel fut complètement détruite par un incendie.

VA ET VIEN:—

Dernièrement étaient en visite chez M. L. Paquin: M. et Mme Philippe Paquin, leur fillette Monique, de Montréal, ainsi que M. et Mme Georges Lamothe de St-Louis de France.

M. et Mme Ubald Boisvert, leur

fillette Ghislaine, Mme Toupin chez M. Agapit Paquin.

Mme E. Guérin de passage à Montréal pour quelques jours.

Mme Wilfrid Desrochers de passage à Québec.

Mme Amable Hubert de Montréal, M. et Mme Lesage de Montréal, Mme Pélouin, Mme Villemure de Sorel, en visite chez M. Charlemagne Hubert et M. Lucien Pepin.

Montréal

MARIAGE:—

Dernièrement fut béni à l'église du Très Saint Nom de Jésus de Maisonneuve le mariage de Mlle Germaine Rinfret fille de M. Louis Rinfret de Maskinongé à M. Paul-Emile D'Aoust fils de Mme Vve J. Octave D'Aoust de Montréal.

Les heureux époux partirent pour voyage de noces à Québec, Shawinigan et Maskinongé.

TENNIS A ST-BARTHELEMY

L'ouverture du tennis est maintenant chose du passé. M. Houle attend maintenant la contribution des membres. Le taux fixé pour cette année est le suivant: Adulte du sexe masculin: \$5.00; Adulte du sexe féminin: \$3.00; Collégien et écolière: \$3.00.

Les sportifs dont plusieurs membres de la même famille jouent au tennis paieront pour tous ces membres la somme de \$8.00. Ce n'est pas une faveur tiré du rapport Marsh, mais des membres du comité qui veulent permettre à tous de pratiquer le sport tout en faisant de l'exercice physique.

Le Président,

P. CHAUVEAU, M. D.

ST-PAUL L'ERMITE

MARIAGE:—

Gagné-Santier. — Samedi dernier à 8.30 hres a.m., en l'église de St-Paul L'Ermitte, avait lieu le mariage de Mlle Cécile Santier, fille de M. André Santier, avec M. Louis Gagné, fils de M. et Mme G. Gagné de St-Paul L'Ermitte. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Auguste Paré, curé. Le chœur était décoré de fleurs de printemps. MM. Quintal et Laurin exécutèrent le programme musical.

M. Santier accompagnait sa fille et M. Gagné était le témoin de son fils. La mariée portait une robe à traîne en tulle et dentelle rose pâle avec diadème assorti de muguet, un bouquet composé de lys et de muguet. Le marié portait un complet bleu-marine, chapeau et gant gris.

Après le mariage la réception eut lieu chez les parents de la mariée. Étaient présents: les nouveaux époux M. et Mme Gagné, MM. André et Aimé Santier, Mlle Juliette Santier et M. Arthur Lefebvre, Marie-Paule Santier et Maurice Ladouceur, Mlle Marie Gagné et Jos. Sylvestre, Alice Gagné et A. Corad, M. Reine Archambault, Lionel Gagné, Cécile Forest, Alphonse Gagné, Alice Brien, Édouard Gagné, Alice Forest, Maurice Beaudry, Yvette Ladouceur de St-Justin, Rosaire Archambault, Gabrielle Longpré, M. Noel, Fernand Rivest, Marcel Carufel, M. et Mme Hervé Lefebvre et leurs fillettes Ghislaine et Suzanne, M. et Mme Bernard Ladouceur, leur fils Claude, M. et Mme Alfred Lefebvre, leurs fillettes Huguette et Lise, M. et Mme Achille Therrien, M. et Mme Adrien Archambault, M. Philippe Archambault et plusieurs autres.

M. et Mme Gagné partirent pour un voyage à Québec.

Pour le voyage Mme Gagné portait un ensemble bleu turquoise, chapeau, souliers, gants et sacoche de teinte naturelle.

A leur retour ils habiteront St-Paul L'Ermitte.

LE COIN DU DENTISTE

Si l'on veut former dans la bouche des enfants, des dents saines et solidement soutenues, on devra faire en sorte que parents et enfants soient soumis à une vie parfaitement réglée. L'observance d'un ou deux principes de bonne hygiène ne suffit pas pour produire des tissus normaux, ni pour les maintenir en excellent état de santé une fois qu'ils sont formés.

Il faut donc une alimentation convenable et bien appropriée, des idées droites, une propreté minutieuse, des exercices salutaires, de l'air pur, du repos, un sommeil réparateur et d'agréables moments de récréation; voilà autant d'éléments qui jouent un rôle prépondérant dans le fonctionnement normal des cellules organiques.

Les mamans ont une grande responsabilité pour la génération future et durant la période pré-natale les mamans expectantes doivent prendre un soin spécial pour leurs dents; aussitôt qu'elles connaissent leur condition elles doivent consulter leur médecin et leur dentiste, car des dents malades et sceptiques sont en tout temps nuisibles à la santé et beaucoup plus dangereuses durant la grossesse.

Le Clinicien Dentaire,

Unité Sanitaire, Louiseville.

(A suivre)

Opérations d'amygdales à la clinique de l'Hospice du Sacré-Coeur

Dr Paul Gervais
RAYONS - X
BERTHIERVILLE

ETUDE LEGALE

63, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

AVOCAT

de l'étude légale

LE SAMEDI:

"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hres A. M. à 7 hres P. M.)

4 est, rue Notre-Dame,

63, rue de Frontenac,

Montréal. PL. 8112

Berthierville. Tél.: 55

ECOLE SOCIALE POPULAIRE

La restauration de l'Ordre Social

Il y a quelques principes de base sur lesquels doit s'appuyer le prochain ordre social, s'il veut assurer aux hommes une vie vraiment plus humaine. L'encyclopédie Quadragesimo Anno les a exposés, laissant à des commentateurs autorisés le soin d'en montrer les applications pratiques. C'est ce que fait, entre autres, aux Etats-Unis, un jésuite de marque, le R. P. Parsons, ancien directeur d'America, aujourd'hui professeur de sociologie à l'Université catholique d'Amérique. Dans une récente étude "Government in industry", il s'attache à tracer le rôle que devront jouer l'Etat et les groupements professionnels dans la nouvelle société. Exposé lucide et ferme qui sera une révélation pour un grand nombre, surtout parmi nos compatriotes de langue anglaise, peu familiers avec la doctrine sociale catholique. Afin qu'ils puissent en profiter l'Ecole Sociale Populaire vient de publier cette étude, parue d'abord dans le Modern Schoolman, en un tract de 48 pages. Il fait partie de la collection Social Bulletin (No 5) et se vend à des prix populaires: 2 sous l'exemplaire, 20 sous la douzaine. \$1.00 le cent, franco.

Comment le gouvernement Polonais doit agir

L'aumônier général des armées polonaises, Mgr Kaczynski, vient de faire à Londres la déclaration suivante: "L'exécution des deux citoyens polonais Henri

Erlich et Victor Alter a impressionné le monde entier. Pourtant, ce n'est qu'un épisode parmi les crimes terribles qui furent commis contre les Polonais pendant cette guerre. On sait que les citoyens polonais ont été privés de tous droits en territoire russe. Les enfants sont restés sans secours, les passeports polonais furent retirés aux citoyens polonais; de cette façon personne ne peut quitter la Russie. Les organisations polonaises furent supprimées. En somme les Polonais ne sont pas traités comme des alliés mais comme des ennemis. C'est pourquoi, je pense que le Gouvernement polonais ne peut pas se taire; au contraire il doit exiger ses droits. Il me semble que le Gouvernement polonais doit demander d'une façon catégorique des renseignements au sujet des prisonniers, des officiers et des employés polonais. Dans le cas où on aurait constaté un fait d'exécution capitale, le Gouvernement polonais devrait s'adresser à la Cité du Vatican ainsi qu'à quelques pays neutres en les priant d'envoyer une délégation spéciale dans le but de faire des recherches nécessaires au sujet de ces meurtres. Le gouvernement polonais doit prendre une attitude claire et nette parce que le silence pourrait être mal interprété.

ABEILLES A VENDRE

25 colonies d'abeilles italiennes garantie saines, bonnes pour la récolte de trèfle, ruches à 10 cadres avec reines 1941 et 42. En magasin, les accessoires pour votre rucher.

S'adresser à:

F. J. SYLVESTRE
St-Barthélemy

Tél.: 15

Casier postal 101

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hres.

DIMANCHE ET LUNDI, 13, 14 JUIN

"Frankenstein meets the wolfman"

Lon Chaney, Ilona Massey.

"LE VERTIGE D'UN SOIR"

Georges Rigaud, Gaby Morlay, Charles Vanel.

"ACTUALITES"

MARDI ET MERCREDI, 15, 16 JUIN

"LITTLE TOKIO"

Preston Foster, Brenda Joyce, Noël Madson.

"A STRANGER IN TOWN"

Frank Morgan.

"COMEDIE"

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 17, 18, 19 JUIN

"THE AMAZING MRS HOLLIDAY"

Diana Durbin, Edmund O'Brien.

"MARCH OF TIME"

"ETES-VOUS JALOUSE"

André Luguet, Susy Prim.

"FOX NEWS"

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c

